

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
FACULTE DE DROIT D'ECONOMIE DE GESTION ET DE LA SOCIOLOGIE
DEPARTEMENT ECONOMIE

SECOND CYCLE-PROMOTION SORTANTE (M1)

OPTION « MACRO-ECONOMIE, FINANCE ET MODELISATION »

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme de Maitrise
es-Sciences Economiques

«La contribution des institutions de micro-finance mutualistes dans l'économie Malgache»

Impétrante : RAVELOJAONA Sata Viviane Antenaina

Encadrée par : Docteur SALAVA Julien

Date de soutenance : Mardi, 12 Mai 2015

Année Universitaire : 2013-2014

Remerciements

Je tiens à présenter mes plus vifs remerciements à tous ceux qui m'ont aidée, conseillée et soutenue dans la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord je remercie Dieu Tout Puissant de m'avoir donné la force et l'intelligence chaque jour et chaque instant pour que je puisse achever le présent mémoire.

J'adresse toutes mes gratitude à mon encadreur le Docteur SALAVA Julien pour tous ses conseils, il n'a ménagé ni son temps ni ses peines pour me conduire jusqu'à la finalité du présent travail.

Je remercie aussi :

- Tous les Enseignants du Département Economie pour toutes les connaissances que j'ai acquises durant les 4 années que j'ai passées au sein de ce Département.
- Le Doyen de la faculté DEGS, Monsieur RAKOTO David Olivaniaina
- Le Chef du département de l'Economie, Monsieur RAMIARISON Herinjatovo Aimé
- Le responsable de la 4^{ème} Année, Monsieur RAVELOSON Harimisa
- Tous les personnels administratifs et financiers du Département d'Economie et de la Faculté DEGS

J'adresse mes remerciements et ma reconnaissance à toute ma famille qui m'a beaucoup aidée ainsi qu'à tous mes amis sans aucune distinction de m'avoir proposé leurs aides et leurs conseils.

Je ne pourrai jamais vous remercier comme il se doit.

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES

ADéFi : Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises

AECA : Association d'Epargne et de Crédit Autogérée

AFD : Agence Française de Développement

AIM : Association des Institutions de Micro-finance non mutualistes

APEM : Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar

APIFM : Association des Institutions Financières Mutualistes

APIMF : Association Professionnel des Institutions de Micro- Finance

Ar : Ariary

Art : Article

BOA : Bank Of Africa

BTM : Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra

CECAM : Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuelle

CEFOR : Crédit Epargne FORMation

CEM : Caisse d'Epargne de Madagascar

CIDR : Centre International de Développement et de Recherche

CSBF : Commission de Supervision Bancaire et Financière

DID : Développement International Desjardins

EAM : Entreprendre à Madagascar

FENU : Fonds d'Equipements des Nations Unies

FERT : Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre

FIFATA : Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha

ICAR : Internationale de Crédit Agricole Rural

IDE : Investissements Directs Etrangers

IMF : Institutions de Micro-Finance

IPF : Investissements de Porte Feuille

IRAM : Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement

MCO : Méthode des Moindres Carrés Ordinaires

MECI : Mutuelle d'Épargne et de Crédit de l'INSCAE

ODDER : Organisme Diocésain de Développement Rural

ODRD : Organisation pour le Développement de la Région de Diégo-Suarez

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OTIV : Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola

PAMF : Projet d'Appui à la Micro-Finance

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RCS : Registre de Commerce et des Sociétés

SAVA : Sambava Antalaha Vohémar Andapa

SIPEM : Société d'Investissement pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar

SWOT : Strengths Weaknesses Opportunities Threats

TIAVO: Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola

TITEM: Tahiry Iombonan'ny Tantsaha Eto Madagasikara

URCECAM : Union Régionale des CECAM

VATSY : Vakinankaratra Tsimisaramianakavy

WOCCU : Conseil Mondial des Coopératives d'Épargne et de Crédit

LISTE DES TABLEAUX, DES SCHEMAS ET DES GRAPHIQUES

TABLEAUX

<u>Tableau n° 01</u> : Caractéristiques des produits offerts par les IMF à Madagascar	18
<u>Tableau n° 02</u> : Clients et membres des IMF à Madagascar	20
<u>Tableau n° 03</u> : Les IMF et établissements de crédits à Madagascar	31
<u>Tableau n° 04</u> : Les activités des IMF mutualistes	32
<u>Tableau n° 05</u> : Les activités des IMF non mutualistes	34
<u>Tableau n°06</u> : Evolution des activités des autres établissements de crédits	36
<u>Tableau n°07</u> : Tableau récapitulatif de l'évolution des activités des IMF et des autres établissements de crédit à Madagascar	38
<u>Tableau n° 08</u> : Premier tableau représentatif du modèle économétrique	47
<u>Tableau n° 09</u> : Deuxième tableau du modèle économétrique après estimation	48
<u>Tableau n° 10</u> : Répartition des points de services par région	49

SCHEMAS

<u>Schéma n° 01</u> : Synthèse visuelle de la destination de l'épargne	63
--	----

GRAPHIQUES

<u>Graphe n° 01</u> : Evolution des crédits et épargnes des IMF mutualistes	33
<u>Graphe n° 02</u> : Evolution des crédits et épargnes des IMF non mutualistes	35
<u>Graphe n° 03</u> : Evolution des crédits et épargnes des autres établissements de crédits	37
<u>Graphe n° 04</u> : Consolidation de l'évolution des activités de tous les établissements exerçant dans la micro-finance à Madagascar	39
<u>Graphe n° 05</u> : Détermination du lien entre crédit et épargne	40
<u>Graphe n° 06</u> : Carré magique de Nicholas Kaldor	62

Introduction

Avoir un projet c'est une chose, mais avoir un moyen pour le financer en est une autre. Suite à l'exclusion d'un grand nombre de personnes du secteur bancaire traditionnel, des investisseurs ont été tentés de créer des institutions financières aptes à accorder de crédits à des personnes désirant réussir mais qui ne disposent que peu de moyens. Dans les pays en développement et presque dans tous les pays du monde, la présence d'une Institution de Micro-Finance (IMF) est devenue classique ces cinq dernières décennies. A Madagascar par exemple, on recense environ 850 établissements de crédits exerçant des activités de micro-finance. Malgré cette abondance, le niveau de développement et croissance de l'économie est encore faible. Or, ces institutions visent à améliorer le niveau de vie de ses membres qui sont entre autres les paysans, les petits commerçants, les micro-entreprises, les personnes à faibles revenus, les femmes aux foyers élevant seules leurs enfants mais désirant créer leur propre entreprise pour leur survie... L'existence de ces catégories de la population, dans un pays reflète la pauvreté de celui-ci.

La détection des failles existant dans le secteur financier et l'évaluation de la place qu'occupe la micro-finance mutualiste dans l'économie Malgache ont conduit au choix du thème suivant : « La contribution des institutions de micro-finance mutualistes dans l'économie Malgache ». L'efficacité de cette contribution des Institutions de Micro-Finance (IMF) mutualistes dans l'économie est vérifiée si et seulement si les conditions suivantes sont respectées : les Institutions de Micro-Finance ne doivent pas dévier de leur objectif, tel que le libre accès au système financier ; elles doivent également élargir davantage le secteur financier grâce à la finance inclusive et l'accès des femmes dans ce secteur.

Malgré l'accroissement du nombre de ces organismes de micro-finance à Madagascar, la contribution de la Micro-Finance Mutualiste sur l'économie n'est pas toujours visible.

Le présent travail se divise en deux parties : il est nécessaire de présenter quelques notions et concepts de la micro-finance et faire l'évaluation de la contribution des Institutions de Micro-Finance (IMF) dans l'économie Malgache. Les données recueillies ont permis d'élaborer un modèle économétrique concernant la détermination du lien entre les crédits et les épargnes de ces Institutions de Micro-Finance à Madagascar depuis 2011. Ce modèle permet de prévoir les montants que les membres et les clients de ces établissements de crédit

auront besoin pour l'année à venir. Ainsi, des suggestions de quelques solutions et recommandations pour l'amélioration de cette économie sont à prendre en compte.

Comme méthodologie adoptée, la consultation de diverses références bibliographiques et une descente sur le terrain s'avèrent utiles. La descente sur le terrain s'est effectuée grâce à la méthode de quota. Cette méthode consiste à élaborer un échantillon composé d'un nombre fini d'individus. Ces individus doivent respecter une répartition selon certains critères afin de représenter au mieux l'univers ou la population entière. Pratiquement, la population se divise en un certain nombre de sous-populations. Dans cette étude, ces sous-populations seront les clients et membres des Institutions de Micro-Finance, une catégorie de la population n'ayant pas accès aux services de ces IMF, les responsables administratifs de ces établissements de crédit ainsi que les ménages...Il y a eu nécessité d'utiliser des questionnaires et des guides d'entretien.

Partie I :
Notions et concepts de micro-
finance

PARTIE I : Notions et concepts de micro-finance

La micro-finance est devenue une institution suite à l'observation de lacunes dans les services financiers traditionnels. De nombreux projets rentables pour l'économie entière d'un pays ne se réalisent guère faute de financement. En effet, bien que les institutions financières comme les banques commerciales soient abondantes dans un pays, elles excluent de leur service un grand nombre de population. Or, ce sont des agents aptes à participer à l'évolution de cette économie. C'est à ce moment que les Institutions de Micro-finance (IMF) interviennent dans le système financier.

CHAPITRE I : Quelques notions sur la micro-finance

Section I : Quelques définitions

1. La micro-finance

Il existe un certain nombre de définitions de la micro-finance qui reprennent toutes les mêmes idées.

- a- La micro-finance est une pratique financière qui permet de donner des services financiers de base (tels que l'emprunt, l'épargne, le transfert d'argent et la micro-assurance) à une population pauvre généralement exclue du secteur financier traditionnel.¹
- b- Monah ANDRIAMBALO, secrétaire général de l'Association Professionnel des Institutions Mutualistes de Madagascar (APIFM), définit la notion de micro-finance comme suit: « Pour pallier les carences du système bancaire classique dans la fourniture de services financiers adaptés aux besoins des populations à faibles revenus, Madagascar a opté, depuis les années 90, pour une politique de développement de systèmes financiers de proximité pour adresser les besoins en financement des petites exploitations agricoles familiales et des micro-entrepreneurs du secteur informel ».²
- c- **Définition conformément à la loi bancaire malgache**

Selon la loi n°-2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de micro-finance :

- **Art 3 :** « Est définie comme activité de micro-finance, l'offre à titre habituel de services financiers de proximité à des personnes physiques ou morales n'ayant généralement pas accès au système bancaire traditionnel. Ce sont des services d'épargne et de crédit qui sont nécessaires pour promouvoir ou soutenir des activités

¹ Source : microfinance.org

² Source : APIFM, 2013

génératrices de revenus permettant à cette catégorie de la population d'améliorer son niveau de vie ; d'atteindre une meilleure intégration sociale et d'accéder à un développement humain durable. »

- **Art 4 :** « Les institutions de micro-finance, en abrégé IMF, sont des personnes morales qui effectuent à titre habituel les activités de micro-finance telles que l'octroi de microcrédit, la collecte de l'épargne et les services connexes à l'activité de micro-finance (.....) ». ³

2. Le microcrédit

Le concept de microcrédit peut se définir comme suit :

a- **Art 5 de la loi n°-2005-016 du 29 Septembre 2005 :** « constitue une opération de crédit tout acte par lequel une institution de micro-finance met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'un tiers(...) ». ⁴

b- Le microcrédit est un moyen pour les banques de toucher une clientèle solvable mais jusqu'à en marge bancaire. Le microcrédit a fait son apparition dans les années 70 au Bangladesh avec la création de la **Grameen Bank** ⁵ par le professeur **Muhammad YUNUS** ⁶, prix Nobel de la paix 2006, qui souhaitait permettre aux femmes pauvres de son pays de développer de petites activités.

Le microcrédit constitue un des moyens de sortie de la pauvreté. La méthode de microcrédit intègre un socle de 16 valeurs morales ⁷, éthiques et de gestion de la vie courante qui se résumant par la Discipline, l'Unité, le Courage et le Travail dans toutes les circonstances de la vie.

c- En France, le microcrédit est présent sous deux formes

- Le microcrédit personnel accompagné ⁸ qui est un prêt d'un montant généralement inférieur à 3000Euros accordé avec un taux d'intérêt faible (3,5% en moyenne) et ayant pour objectif de financer des petits projets conçus par des clients avec des

³ Source : Loi n°-2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de micro-finance à Madagascar.

⁴ Source : Loi n°-2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de micro-finance à Madagascar.

⁵ Grameenbank veut dire littéralement banques des villages, il s'agit d'une banque spécialisée dans le microcrédit et a été lancée officiellement en 1983 au Bangladesh.

⁶ Né à Bathua, au Bangladesh le 28 Juin 1940, Muhammad YUNUS obtient son doctorat d'économie en 1971. Il réalise son premier microcrédit de 27 dollars auprès de 42 habitants du village de Jobra en 1976.

⁷ Source : microcréditsummit.org

⁸ Source : microcréditsummit.org

ressources qui ne leur permettent pas de prétendre à un crédit à la consommation. Le microcrédit personnel est appelé aussi microcrédit social.

- Le microcrédit professionnel⁹ qui est un prêt d'un montant généralement inférieur à 25000 Euros destinés à des personnes désirant créer ou reprendre une entreprise mais dont les ressources sont insuffisantes pour pouvoir prétendre à un prêt classique.

3. Le taux d'intérêt

Avant de définir ce que c'est qu'un taux d'intérêt, il est préférable de définir d'abord ce qu'est le taux directeur.

- a- Les **taux directeurs**¹⁰ sont les taux d'intérêts au jour le jour fixé par la Banque Centrale d'un pays ou d'une union monétaire et qui permettent à celle-ci de réguler l'activité économique. Il s'agit d'un taux de refinancement minimum, un principal outil dont dispose la Banque Centrale pour influencer l'octroi de crédit et moduler l'inflation.

Cet instrument est indispensable dans le secteur bancaire. Les banques qui veulent se refinancer à court terme peuvent le faire en payant un intérêt sur la somme qu'elles empruntent auprès de la banque centrale de leur pays. Cet intérêt est calculé d'après le taux en cours de la Banque Centrale. Plus ce taux est fort, plus les banques limitent leurs crédits car elles savent que le refinancement sera coûteux ; et elles auront le comportement inverse si ce taux est faible.

- b- Le **taux d'intérêt** d'un prêt ou d'un emprunt fixe est la rémunération du capital prêté versé par l'emprunteur au prêteur. Le taux et les modalités de versements de cette rémunération sont fixés lors de la conclusion du contrat de prêt. Ce pourcentage tient compte de la durée du prêt (échéance) ; de la nature des risques encourus et des garanties offertes par le prêteur. L'usage de ce taux d'intérêt s'applique dans divers domaines que ce soient instruments financiers, produits d'épargne, et obligation...

c- Définitions selon des théories économiques

- Les économistes de l'Ecole Néo-classique définissent le taux d'intérêt comme étant la rémunération de l'abstinence. En effet, selon eux, celui qui prête renonce à une consommation immédiate pour épargner. Le taux d'intérêt devient donc le prix du temps, la récompense de l'attente.

⁹ Source : microcreditsummit.org

¹⁰ Source : KEYNES John Maynard (1936) : La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, traduit de l'anglais par Jean de Largentaye. Ed. Payot, 1942

- **John Maynard KEYNES¹¹**, quant à lui, définit le taux d'intérêt comme étant un instrument de mesure de la répugnance des détenteurs de monnaie à céder leur droit d'en disposer à tout moment car il conduit les agents à choisir entre la détention d'actifs liquides et leur placement consenti contre une rémunération. C'est donc le prix à payer au prêteur pour qu'il renonce à sa préférence pour la liquidité.

d- Taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel¹²

- Le taux d'intérêt est dit nominal quand il correspond au taux tel qu'établi au moment de la conclusion du prêt.
- Le taux d'intérêt est dit réel s'il mesure la charge d'intérêt qui s'applique en réalité au prêt concerné compte tenu de l'évolution des prix.

Section II : Les institutions de micro-finance

1. Contexte

La micro-finance est une variété de services financiers fournis à des clients pauvres qui sont peu ou pas servis par les organismes financiers. Les institutions de micro-finance ou IMF fournissent des prêts, des services d'épargne, d'assurances et de transfert d'argent aux micro-entrepreneurs pour les aider à développer leurs activités de production, constituer un actif, stabiliser leur consommation et se prévenir contre les risques éventuels. Ces institutions ont débuté en tant que petites organisations non gouvernementales ou ONG qui offraient seulement des microcrédits et étaient fondées par des organismes publics ou encore des fondations.

De nos jours, en plus des sources de financement publiques traditionnelles, les institutions de micro-finance sont aussi fondées par des investisseurs de fonds en micro-finance, des investisseurs institutionnels, des banques locales commerciales et fondations...

En Amérique Latine et en Asie du Sud, les institutions de micro-finance se sont évoluées et cela se manifestait par l'amélioration de leurs produits. En effet, outre le microcrédit, il y a l'épargne, l'assurance et le transfert d'argent. Le succès des IMF leur a permis aussi d'assurer des financements de sources commerciales comme les banques locales et les marchés internationaux des capitaux ; ainsi qu'à travers les dépôts des clients. Les marchés moins développés comme ceux d'Afrique ont généralement une offre de produits plus restreinte.

¹¹ John Maynard KEYNES est un économiste, né le 05 Juin 1883 en Angleterre à Cambridge connu par son Ouvrage : « La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », paru en 1936.

¹² Source : KEYNES John Maynard (1936) : La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, traduit de l'anglais par Jean de Largentaye. Ed. Payot, 1942

2. Les risques encourus par les institutions de micro-finance

Au fil du temps, des institutions de micro-finance s'implantent dans presque tous les pays du monde. Il peut s'agir d'un pays à hauts revenus, un pays à revenus moyen-supérieurs, un pays à revenus moyen-inférieurs ou un pays à bas revenus.

Cette observation s'explique grâce à l'existence de personnes en quête de moyens financiers et plus particulièrement les pauvres. Normalement, les banques ne fournissent pas des services financiers à des clients dépourvus d'un minimum de revenus. Pour gérer un compte client, ces mêmes banques doivent supporter un coût fixe assez substantiel qui ne dépend pas du montant des sommes d'argent mises en jeu.

Par exemple¹³, le total des profits dégagés par une centaine de crédits de 100 000 Ar chacun est à peu près égal au profit dégagé par un crédit de 10 000 000 Ar, alors que la gestion de cent crédits implique cent fois plus de travail et de diverses dépenses.

Il y a donc un risque de gagner ou de perdre des institutions de micro-finance et des établissements de crédits. Ceci peut s'expliquer par l'existence d'une asymétrie d'information entre l'emprunteur et leur prêteur. Comme le disait **Joseph E. STIGLITZ**¹⁴, Prix Nobel de l'économie en 2001, l'asymétrie d'information existe car l'emprunteur a une meilleure connaissance de son marché potentiel que le prêteur. Le prêteur ne sait pas exactement si l'emprunteur peut rendre la somme qu'il a empruntée en temps voulu, donc les établissements de crédits sont obligés de prendre des précautions. Dans les pays en développement, le degré d'asymétrie d'information est trop élevé.

3. Délimitation et domaine d'activité

En principe, la micro-finance peut recouvrir toutes les démarches ayant pour but d'accroître les accès ou d'améliorer la qualité des services financiers auxquels les plus pauvres peuvent recourir ou qui peuvent leur être d'une quelconque utilité. Par exemple, les pauvres empruntent à des prêteurs locaux et placent de la même façon leurs économies dans l'économie informelle.

Il est bien difficile de tracer une frontière bien nette qui distinguerait les activités des institutions de micro-finance. On peut défendre la position selon laquelle un Gouvernement demandant à une banque d'Etat d'ouvrir des comptes pour les consommateurs à faible revenus. Ces comptes seront destinés à un prêteur qui pratique l'usure ou à une association et permet aux plus pauvres de pratiquer l'élevage et le jardinage en vue de leur subsistance. Or,

¹³ Source : Auteur, 2015 d'après le mode de calcul fourni par un établissement de crédit enquêté.

¹⁴ Joseph E. STIGLITZ est né le 09 Février 1943 à Gary et a reçu le Prix Nobel de l'Economie en 2001, avec Michael SPENCE et George AKERLOF concernant leurs travaux sur l'asymétrie d'information.

tous ces différents acteurs participent à la micro-finance. Cependant, les institutions de micro-finance n'ont pas pour but de distribuer mais de donner aux plus pauvres des moyens de gagner leurs vies en leur proposant des accès à des services financiers. Cela nécessitera donc l'existence des établissements de crédits. Ces dernières années, l'accent a particulièrement été mis sur la nécessaire diversité des institutions de micro-finance pour subvenir aux besoins les plus divers.

4. Caractéristiques et critères d'une institution de micro-finance

Les institutions de micro-finance sont obligatoirement constituées en personnes morales. Les personnes physiques ne peuvent pas exercer les activités de micro-finance. De plus, les IMF sont tenues de s'inscrire sur le Registre de Commerce et des Sociétés (RCS) selon les modalités précisées par décrets.

Chapitre II : Types d'institutions de micro-finances

Les institutions de micro-finance se distinguent de par leurs produits. Outre le microcrédit habituel, certaines de ces institutions ont la capacité ou non de collecter des dépôts du public appelés autrement épargnes. Elles ont aussi ou non la capacité de transformer ces épargnes collectées pour consentir des crédits à d'autres clients. Ainsi, cela entrainera l'existence des institutions de micro-finance mutualistes; non mutualistes et des banques territoriales.

Section I : Les institutions de micro-finance mutualistes

Des organismes sont dits mutualistes s'ils offrent des services d'épargne aux populations ouvrières pauvres et exclues des banques classiques. L'épargne collectée permet de consentir des crédits à d'autres clients. L'épargne est définie comme étant des fonds reçus des membres des institutions financières, sous formes de dépôts autres que les apports en capital, les droits d'adhésion et les cotisations avec le droit d'en disposer dans le cadre de leurs activités; à charge pour elles de les utiliser.

L'épargne peut être soit a priori soit a posteriori. C'est ce que Stuart RUTHERFORD expose dans son ouvrage intitulé : « The poor and their money »¹⁵ (Les pauvres et leur argent). Selon Stuart RUTHERFORD, le problème financier typique qui est posé aux pauvres

¹⁵Source : RUTHERFORD Stuart : The poor and their money (Les pauvres et leur argent)

est l'accumulation d'une somme d'argent suffisamment importante pour être utile. Faire une chose pour financer une autre. Cette stratégie de gestion est appelée « épargne a priori ». Mais souvent, les gens empruntent pour satisfaire un besoin qu'ils n'ont pas les moyens de financer. Une famille pauvre pourrait emprunter à des parents pour acheter une terre ou un outil pour son travail. Mais comme ces crédits doivent être remboursés en économisant après avoir engagé la dépense, on parle ici d'« épargne a posteriori ».

1. Institutions de micro-finance mutualistes

Les institutions de micro-finance mutualistes à Madagascar sont régies par la loi n°96-020. Il s'agit de personnes morales fondées sur les principes de coopération ; de solidarité et d'entraide mutuelle. Elles ont principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et/ou de consentir du crédit à ceux-ci.

Des principes généraux du mutualisme¹⁶ doivent être respectés par les institutions de micro-finance mutualistes, entre autres :

- La libre adhésion des membres sauf restriction prévu dans les statuts ;
- Non limitation du nombre des membres ;
- L'égalité des droits et obligations de chaque membre au niveau des institutions de micro-finance de base, chaque membre ayant droit à une voix et à une seule quel que soit le nombre de parts qu'ils détiennent ;
- L'interdiction du vote par procuration sauf dans des cas exceptionnels et dans les limites prévues par les statuts ;
- La limitation des services financiers au seul membre.

2. Les institutions de micro-finance mutualistes de base

Ce sont des institutions de micro-finance mutualistes dotées de la personnalité juridique et réalisent des opérations de micro-finance au service de ses membres.

3. Définition d'une Union

Il s'agit d'une institution de micro-finance mutualiste regroupant des institutions de micro-finance mutualistes de base. Une institution de micro-finance mutualiste de base ne peut être membre de plus d'une union.

¹⁶ Source : Loi n°-2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de micro-finance.

4. Définition d'une Fédération

C'est le regroupement des unions et exceptionnellement sur autorisation expresse de l'autorité de supervision des établissements de crédits, des institutions de micro-finance mutualistes de base dotées de la personnalité juridique. Une union ne peut être membre de plus d'une fédération.

Section II : Les institutions de micro-finance non mutualistes et les banques territoriales

1. Les institutions de micro-finance non mutualistes

Toutes institutions de micro-finance qui ne respectent pas les principes généraux du mutualisme susmentionnés sont appelées institutions de micro-finance non mutualistes. Elles exercent leurs activités sans cadre juridique spécifique. Il convient de combler le vide dans lequel elles opèrent.

2. Les banques territoriales

Outre la Banque Centrale et les banques commerciales qui existent dans un pays, il y a les Banques territoriales. Ce sont des institutions financières bancaires de petite taille c'est-à-dire à faible capital social et qui s'exercent comme les institutions financières ordinaires. Leurs produits sont le microcrédit, l'épargne, l'assurance et le transfert d'argent.

Section III : Classification des institutions de micro-finance

Conformément à la loi n°-2005-016 du 29 Septembre 2005¹⁷ relative à l'activité et au contrôle des institutions de micro-finance, il y a trois niveaux de classification de ces institutions. Ce sont des niveaux progressifs, plus le niveau est élevé plus les opérations sont complexes. Cette classification est valable que ce soit une institution de micro-finance mutualiste ou non.

1. Les institutions de micro-finance de niveau 1 ou IMF 1 :

Ces institutions peuvent être à caractère mutualistes ou non. Elles octroient des microcrédits à court et à moyen terme dans la limite du plafond fixé par instruction de l'autorité de supervision des établissements de crédit. Vu la faiblesse de leur taille et la limitation de leur activité à certains types de dépôts de leurs membres, elles doivent prévoir

¹⁷ Source : loi n°-2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de micro-finance

un système de contrôle satisfaisant en vue de l'obtention d'une licence. Il s'agit d'une autorisation préalable sur la base d'une déclaration d'existence. Cette notion fait référence aux institutions de micro-finance qui ne collectent pas d'épargne ou limitent la collecte de celle-ci à leurs membres pour les institutions de micro-finance mutualistes. Il y a donc certaines restrictions comme la non collecte de dépôt du public ; et la non prestation de conseil et de formation aux clients...

2. Les institutions de micro-finance de niveau 2 ou IMF 2 :

Ces institutions octroient des crédits à court et moyen termes dans la limite des plafonds fixés par instruction de l'autorité de supervision des établissements de crédits.

Leur autorisation d'exercer prendra la forme d'« agrément ». C'est une autorisation préalable accordée en vue d'exercer à titre habituel, les activités de micro-finance en cohérence avec son niveau.

Les IMF 2 mutualistes ne peuvent pas collecter de dépôts du public, par contre celles dites non mutualistes peuvent recevoir des fonds du public lorsqu'elles sont constituées de société anonyme à capital fixe à plusieurs actionnaires. L'une et l'autre peuvent quant à elles effectuer toutes les opérations connexes à la micro-finance. Comme exemples d'opérations connexes à la micro-finance, il y a les opérations de virement interne pour le compte de clientèle. Ces opérations de virement sont effectuées au sein même d'une institution de micro-finance ou au sein d'un réseau mutualiste. Puis, les institutions de micro-finance sont aptes à mettre en location des coffres forts ; il y a aussi les prestations de conseil et de formation ainsi que des virements de fonds, non libellés en devises avec les établissements de crédits habilités à effectuer ces opérations.

3. Les institutions de micro-finance de niveau 3 ou IMF 3

Quant à ces institutions, elles octroient des crédits à court, moyen et long termes dans la limite des plafonds fixés par l'autorité de supervision des établissements de crédit. Comme les IMF 2, elles exercent grâce à un « agrément ».

Les IMF 3 mutualistes ne peuvent pas collecter de dépôts du public, or les IMF 3 non mutualistes peuvent recevoir des fonds du public lorsqu'elles sont constituées sous forme de société anonyme à capital fixe à plusieurs actionnaires. Toutes deux peuvent effectuer toutes les opérations connexes à la micro-finance ; opérer avec une structure de fonctionnement et de contrôle développé ; sont tenues de respecter les règles de gestion et les normes prudentielles

correspondantes à leur niveau de classification défini par l'autorité de supervision des établissements de crédits.

Chapitre III : Les institutions de micro-finance et l'économie à Madagascar

Après le constat du succès de la conception du microcrédit par Muhammad YUNUS à Bangladesh, des investisseurs ont installé des institutions de micro-finance dans le monde entier. Ces institutions sont surtout visibles dans les pays en développement comme l'Asie ou les pays de l'Afrique subsaharienne. Convaincus de leur imminente réussite, les investisseurs se sont installés à Madagascar.

Section I : Historique et présentation de quelques IMF mutualistes

1. L'arrivée des IMF à Madagascar¹⁸

L'origine de la micro-finance à Madagascar remonte à plus d'une vingtaine d'années. Les défaillances du système bancaire en milieu rural ont favorisé la création des institutions de micro-finance à partir de 1990 à Madagascar. L'histoire de la micro-finance à Madagascar comporte trois périodes distinctes: avant 1990; de 1990 à 1996 et de 1996 à nos jours.

a. Avant 1990

Dans cette période, aucune institution de micro-finance n'existait à Madagascar. Mais la BTM ou Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra; une banque nationale depuis 1976 et reprise en 1999 par la Bank Of Africa (BOA) dans le cadre de sa privatisation, était la seule banque qui intervenait dans le secteur de la micro-finance. Cependant, ses activités dans ce domaine étaient limitées à l'octroi de crédit au paysannat et n'atteignaient qu'une petite partie de la population rurale. L'intervention de cette banque en faveur du secteur de la micro-finance s'est toutefois maintenue après sa privatisation.

b. Période de 1990-1996 : Phase d'émergence des institutions de micro-finance

Des interventions de trois entités se sont conjuguées afin de favoriser l'émergence des instituts de micro-finance à Madagascar. Il y a les bailleurs de fonds ; le gouvernement et les agences d'implantation et de développement ou opérateurs techniques spécialisés.

Parmi les bailleurs de fonds, il y a la Banque Mondiale, l'Union Européenne ; l'Agence Française de développement, la Coopération Allemande et l'Inter coopération Suisse...

¹⁸ Source : Rapport de la Banque Centrale de Madagascar (Bulletin de 2007) : Institutions de micro-finance et leurs caisses de base.

Le gouvernement quant à lui a agi au travers de sa politique en faveur de ce secteur avec le concours du financement de la Banque Mondiale.

Les Agences d'implantation et de développement ou opérateurs techniques spécialisés ont assurés l'encadrement technique des IFM. Il s'agit entre autres:

- du Développement International Desjardins (DID);
- de la Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre (FERT) ;
- de l'Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de développement (IRAM) ;
- du Centre International de Développement et de Recherche (CIDR).

Entre 1990-1996, de nombreuses IFM se sont implantées à Madagascar que ce soient des IFM mutualistes ou non mutualistes.

i. Comme IFM mutualistes, il y a :

- La création d'agences de l'Association d'Epargne et de Crédit Autogérée (AECA) dans la région de Marovoay appuyée par le Centre International de Développement (CIDR), en 1990.
- La création d'agences des Caisses d'épargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM) dans la région du Vakinankaratra encadrée par la Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre (FERT), en 1993.
- La création d'agences de l'Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola (OTIV) dans la région de Toamasina assisté par le Développement International Desjardins (DID), en 1993.
- La création d'agences de l'Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola (OTIV) dans la région du Lac Alaotra assisté par le Développement International Desjardins (DID), en 1994.
- La création d'agences de l'Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises (ADéFi) à Antsirabe, en 1995.
- La création d'agences du Tahiry Ifamonjena amin'ny Vola (TIAVO), en 1996 ; relayé par l'Institution de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM) à partir de l'année 1999 après avoir été lancé par WOCCU (Conseil Mondial des Coopérative d'Epargne et de Crédit).

OTIV et CECAM constituent les deux plus grands réseaux dans cette catégorie tant en termes de volume d'activités que de couverture géographique.

ii. Dans la catégorie d'IFM non mutualistes créées dans cette période figurent :

-L'Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar (APEM/PAIQ) qui intervient par système de partenariat sur Antananarivo et Tuléar, en 1987.

-La Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM) s'installe à Antananarivo en 1990.

-puis Vola Mahasoa appuyée par CIDR et implantée dans la partie Sud de l'Ile, en 1993.

-L'Entreprendre à Madagascar (EAM) ; initiée sous forme de projet au début (en 1990) mais transformée en association de droit malgache en 1996.

La caisse d'épargne de Madagascar (CEM) est la plus ancienne institution financière qui pratique le volet épargne orientée vers les populations ayant des bas revenus.

c. Depuis 1996 à nos jours :

C'est une phase de développement et de croissance des IFM à Madagascar. Elle a été marquée par :

i. L'extension géographique et la consolidation des réseaux existants

Parmi ces extensions, les plus visibles sont :

-Extension du réseau AECA à Ambato Boeny en 1998.

-CECAM : une première extension du réseau a eu lieu à partir de 1996 dans les régions d'Amoron'i Mania ; Vakinakaratra et Ivon'Imerina sur les Hautes Terres centrales. Une deuxième extension en 1998 a permis au réseau de s'installer dans le Moyen Ouest (Bongolava et Itasy), le Nord-Ouest (Sofia) et sur la Côte Ouest (Menabe) puis à AlaotraMangoro et Analamanga.

- Extension des activités de l'OTIV avec l'ouverture de nouvelles caisses dans la zone périurbaine de la Capitale et du Nord Est (SAVA) en 1996, puis dans la zone urbaine d'Antananarivo en 2000.

- Extension du réseau d'ADéFi sur Antananarivo; Fianarantsoa; Ambositra ; Mahajanga et Toamasina.

- Redynamisation du réseau TIAVO avec l'arrivée du nouvel opérateur IRAM en 1999 et extension du réseau dans le Sud Est à Manakara et Farafangana.

- EAM est un projet appuyé par le PNUD /BIT depuis 1990 et s'est transformé en association en 1996.

ii. L'émergence de nouveaux acteurs sur le marché

Ces dix dernières années ont été marquées par l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché, principalement, les IMF non mutualistes et les banques territoriales.

Parmi ces nouveaux acteurs, il y a :

- Les IMF mutualistes comme :

- L'implantation d'agences de la Mutuelle du Mandrare (FIVOY) dans la région de l'Anosy, en 2004.

- La Mutuelle d'Epargne et de Crédit de l'INSCAE (MECI) s'installe dans la Capitale, en 2009.

- Les IMF non mutualistes comme :

- L'installation d'agences du Crédit Epargne FORMation (CEFOR) dans la zone urbaine de la Capitale, en 2001.

- L'Organisme Diocésain de développement Rural (ODDER) qui s'installe dans la région d'Anosy, en 2001.

- Vakinankaratra Tsimisaramianakavy (VATSY) qui ouvre ses portes dans la région du Vakinankaratra notamment à Antsirabe et Betafo, en 2001.

- MAHAVOTSE qui implante des agences dans la région d'Androy, en 2003.

- L'implantation de SOAHITA dans la région de l'Itasy, en 2004.

- Tahiry Iombonan'ny Tantsaha eto Madagasikara (TITEM) qui installe des agences dans les régions d'Itasy, Analamanga et Vakinankaratra, en 2005.

- Fanampiana Ivoarana qui s'installe à Amoron' i Mania en 2006 puis à Vakinankaratra.

- La Première Agence de Micro-Finance (PAMF) s'installe à Analamanga puis à Itasy et Boeny, en 2006.

- MAMPITA qui s'implante à Boeny, en 2008, notamment dans la Commune Urbaine de Mahajanga.

- AGRICRED et MAMELASOA s'implantent dans la Capitale, en 2009.

- MUTUA FIDE s'installe à Mahajanga dans la région Boeny, en 2009.

- L'Organisation pour le Développement de la Région de Diégo-Suarez (ODRD) peut désormais se retrouver à Antsiranana dans la région de DIANA depuis 2011.

- En plus de ces IMF, il y a les banques territoriales, comme :

- Les agences de MICROCRED Banque Madagascar qui se sont installées dans les régions d'Analamanga, Atsinanana, Itasy et Boeny depuis 2006.

- Et l'Accès Banque Madagascar qui ouvre ses portes dans la Capitale puis à Antsirabe et Ambatolampy dans la région du Vakinankaratra, depuis 2007.

2. Produits et cibles de quelques IMF mutualistes à Madagascar

L'Association des Institutions Financières Mutualistes (APIFM) a fourni des caractéristiques de deux des produits attribués par les IMF. Il y a les épargnes et les crédits. Ces épargnes ou dépôts peuvent être des dépôts à terme, des dépôts à vue ou des plans d'épargne c'est-à-dire des dépôts que l'on ne peut recourir que dans le long terme. Concernant les crédits, ce sont des prêts accordés à différentes sortes de cibles comme les paysans, les artisans, les petits commerçants, les personnes à faibles revenus et surtout les femmes. Ce qui conduit à élaborer les deux tableaux suivants. Ce ne sont que des exemples d'IMF mutualistes.

Tableau n°1 : Caractéristiques des produits offerts par les IMF

IMF	TYPES DE DEPOTS ET D'EPARGNES	TYPES DE CREDITS
OTIV	Dépôts à terme Dépôts à vue Plan d'épargne	Prêt personnel garanti Prêt personnel ordinaire Crédit paysan (3 à 9 mois) Crédit solidaire (3 à 9 mois) Crédit dépannage (< 6 mois) Petit crédit marchand (< 1 mois) Crédit habitation (< 36 mois) Crédit épargne (12 mois)
TIAVO	Dépôt à terme Dépôt à vue	Crédit à court terme (< 1 an) Flash Flash plus ; solidaire et d'affaires : spécifique aux femmes SOS bon caisse Collecte Marge de crédit
		Crédit de stockage (ou Grenier Communautaire Villageois GCV) 5 à 8 mois

CECAM	Dépôt à terme Dépôt à vue Plan d'épargne	Crédit de dépannage 2 à 3 mois Crédit productif 4 à 10 mois Crédit commercial Location-vente de matériels 12 à 36 mois
ADéFi	Dépôt à terme	Selon le montant

Source : APIFM, Décembre 2003

Tous ces IMF mutualistes sont aptes à collecter les épargnes de leurs clients et de leurs membres. L'OTIV et la CECAM se spécifient davantage par leur produit qui est le plan d'épargne.

Les types de crédits proposés par ces IMF mutualistes sont presque tous de courte échéance. Il s'agit de prêts destinés à des fins personnelles ou des prêts à usage professionnel.

Ces produits sont destinés à des catégories de clients, d'où le tableau suivant :

Tableau n°2 : Clients et membres des IMF à Madagascar

IMF	CIBLES
OTIV	Petits marchands, exploitants agricoles, artisans, toute personne ayant un faible revenu mais régulier
CECAM	Agriculteurs et éleveurs
TIAVO	Petits fonctionnaires, commerçants, artisans, petits agriculteurs, groupement rural ou agricole. Le réseau s'intéresse beaucoup aux femmes en leur offrant des crédits spécifiques
ADéFi	Micro- petites et moyennes entreprises

Source : Offre de produits et services de micro-finance, APIFM, 2003

Ce tableau montre que les IMF ont pour cibles des personnes à faibles revenus mais voulant améliorer son mode de vie soit pour leur travail soit pour leur fonds de roulement au sein des micro- petites et moyennes entreprises.

3. Analyse SWOT d'une IMF

L'analyse SWOT ou matrice SWOT est un outil d'analyse stratégique, à destination principalement des entreprises. SWOT est l'abréviation de Strengths (qui veut dire Forces), Weaknesses (Faiblesses), Opportunities (Opportunités) et Threats (Menaces).

Cette analyse est conduite selon deux axes :

- Les facteurs internes : identification des forces et des faiblesses du domaine d'activité stratégique.
- Les facteurs externes : identification des opportunités et des menaces liées à l'environnement d'une IMF.

a- Les forces d'une IMF

Une force est un élément sur laquelle une IMF peut s'appuyer. Cette force est générée par un facteur ou un acteur au sein même de l'IMF. Ce facteur ou acteur est qualifié d'environnement interne de l'IMF, les impacts qu'il génère sont des impacts positifs pour le développement de l'IMF. Dans les quelques IMF enquêtées¹⁹, 80% de leurs employés sont entre 20 à 35 ans, ce qui veut dire que la nouvelle génération joue un rôle primordial dans ces institutions. De plus, ces IMF sont puissantes grâce à la technologie. Leurs employés travaillent tous avec des ordinateurs à leur disposition, entraînant ainsi un gain de temps et plus de rangements ; il n'est plus nécessaire d'empiler des tonnes de dossiers il suffit de les faire entrer dans leurs bases de données.

b- Les faiblesses d'une IMF

Faiblesse signifie un élément à l'intérieur même de l'IMF et qui est en quête de marge d'améliorations. Effectivement, presque tous les membres d'une IMF ou d'un établissement de crédit, se sont plaints du taux que ces institutions pratiquent quotidiennement concernant les accords de crédits. Ce taux est compris entre 2,5 à 5% par mois pour les IMF comme l'OTIV ou la CECAM. Il s'agit donc d'une faiblesse car c'est l'initiative même des IMF d'appliquer ce taux à leur guise et cela peut pousser les membres à s'abstenir d'avoir recours auprès de ces établissements.

c- Les opportunités d'une IMF

Une opportunité est un élément dont une IMF peut en tirer partie. Cet élément est un environnement externe pour cette IMF. Par exemple, l'inflation ou la hausse du niveau général des prix, peut être néfaste pour les ménages mais c'est bénéfique pour les IMF. Effectivement, plus les prix augmentent, plus les ménages auront besoin d'argent pour couvrir leurs dépenses. Et les IMF s'attendent à voir les demandes de crédit augmenter, leur entraînant ainsi plus de profit. Et c'est le but même d'une entreprise que ce soit un producteur de biens ou de services : avoir le maximum de profit.

¹⁹ Source : Auteur, 2015. D'après les résultats obtenus lors des descentes sur terrain.

d- Les menaces d'une IMF

Une menace doit être éliminée ou du moins minimisée. Elle est aussi causée par un environnement externe de l'entreprise. Outre les banques traditionnelles exerçant dans ce secteur, les IMF rencontrent actuellement de nouveaux concurrents en plein essor. L'étude sur terrain a montré que 8/10²⁰ des personnes interrogées connaissent aujourd'hui un autre moyen pour garder leurs épargnes et c'est le « **mobile banking** ». Les personnes ayant des comptes dans les opérateurs téléphoniques ont affirmé que garder de l'argent dans leur téléphone est plus pratique car c'est simple, facile et sécurisé. Et cela pour éviter les formalités complexes des IMF et des autres établissements de crédit ainsi que pour éviter les cambrioleurs si elles avaient choisi la thésaurisation (fait de conserver l'argent dans des bas de laines et sous le matelas). A Madagascar, les opérateurs mobiles ont offert des options faciles pour tous. Il y a par exemples M Vola pour Telma Madagascar ; Airtel Money pour Airtel Madagascar et Orange Money pour Orange Madagascar.

4. Identification de quelques IMF mutualistes à Madagascar

a. CECAM

Ce sont des anciennes caisses villageoises de l'Association FIFATA (Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha), qui se sont transformées en CECAM. Les agences de base sont déployées sur le territoire national et regroupées en six(6) unions régionales : les URCECAM. Au départ, la CECAM fonctionnait entièrement à partir des ressources externes mais plus tard les membres ont apporté leur participation ou plus exactement les dépôts avec le soutien notamment de l'Organisation Non Gouvernementale : Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre (ONG FERT). Elle fut agréée par la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) en 2000.

Dans sa phase actuelle d'institutionnalisation, le réseau CECAM est donc constitué par :

- Les membres sociétaires des caisses de base CECAM
- Les caisses de base CECAM
- Les unités régionales des caisses CECAM ou URCECAM
- L'UNICECAM, qui est une fédération des URCECAM et qui assure la représentation juridique du réseau CECAM

²⁰ Source : Auteur, 2015 ; suite au sondage effectué sur le terrain.

- L'INTERCECAM, qui apporte des services communs au réseau en matière de gestion, centralise sa trésorerie et assure son refinancement global.

b. AECA

Les AECA se trouvent à Marovoay et Ambato-Boeny. Elles ont trois unions de caisses dont : Tsarajoro (à Ambato-Boeny), Avotra (à la rive gauche de Marovoay) et Tafita (à la rive droite de Marovoay).

Elles sont appuyées financièrement et techniquement par le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR-KFW) et le FENU (Fonds d'Équipement des Nations Unies), et ont reçu l'agrément au mois d'Octobre 2000²¹. Dans l'ensemble, l'épargne collectée par ce réseau, tributaire du niveau de développement économique de la région, reste à un niveau faible et ne représente qu'environ 16% du total de l'encours de crédit. L'accès des membres du réseau au crédit est essentiellement favorisé par le refinancement bancaire.

c. TIAVO

Les premières mutuelles rurales TIAVO ont été créées à Fianarantsoa en 1996 avec l'assistance technique du Conseil Mondial des Coopératives d'Épargne et de Crédit (WOCCU) puis l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM) et enfin l'ICAR (International de Crédit Agricole Rural). TIAVO est maintenant présent à Fianarantsoa I, Fianarantsoa II, Ambalavao, Ambohimalaza et Farafangana. Il a obtenu son agrément en Janvier 2001. Ses activités attestent l'attitude plutôt prudente en matière de crédit. Ce réseau a reçu des financements du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers les programmes Micro-Start.

d. OTIV

L'OTIV dispose 4 antennes : sur la Cote-Est, à Alaotra-Mangoro, dans la Capitale et dans la région de SAVA. Ce réseau est appuyé financièrement et aidé dans la gestion et l'exécution de ses activités par la Banque Mondiale par l'intermédiaire de l'Agence de Gestion du Programme de Micro-Finance (AGEMPF); ainsi que par le Développement International Desjardins (DID).

²¹ Source : RIES Alain, CHAUVIERE LE DRIAN Grégoire, (2008) : Evaluation d'Institutions de micro-finance en milieu rural à Madagascar, conçue par l'Association Française de Développement (AFD).

L'OTIV fut agréé par la CSBF en 2001²². Il occupe une position importante dans la distribution de crédit surtout dans le monde rural. Sa faiblesse demeure dans l'ampleur de leur porte feuille à risque.

e. ADéFi

ADéFi se rencontre à Antananarivo, Antsirabe et Toamasina. Elle fut agréée en Aout 1999 et bénéficie d'un soutien financier de la part de l'AFD (Association Française de développement). Il s'agit d'un programme initié en 1995²³ par la Coopération Française et s'est spécialisée dans le financement de micro-entreprises urbaines et compte six(6) antennes régionales dans les cinq chefs-lieux de Province et la ville d'Antsirabe. Depuis 1998, ADéFi a atteint son autonomie opérationnelle.

Section 2 : Relation entre Institutions de Micro-Finance et Investissements Directs Etrangers

1. Concepts d'IDE

Les IMF se sont installées peu à peu à Madagascar grâce à des investisseurs étrangers comme des bailleurs de fonds. Ces investissements s'appellent Investissements Directs Etrangers (IDE). Ces derniers peuvent revêtir plusieurs formes dont la distinction repose sur la manière de les calculer ou de les présenter, ainsi que sur son mode d'entrée dans un pays étranger ou son mode de financement.

a Selon la manière de calculer

- D'un côté, les flux d'IDE représentent des mesures de cet IDE pendant une période donnée. Ils désignent une variation des montants d'IDE entre deux dates. Il y a donc un mouvement.
- D'un autre côté, les stocks d'IDE expriment un niveau constaté d'IDE à un moment donné ou à une date donnée.

b Selon le mode d'entrée dans un pays

Les firmes multinationales peuvent réaliser de l'IDE en créant des filiales à l'étranger ou en se fusionnant ou en acquérant une Entreprise déjà existante dans le pays d'accueil. Comme IDE, il y a :

²² Source : RIES Alain, CHAUVIERE LE DRIAN Grégoire, (2008) : Evaluation d'Institutions de micro-finance en milieu rural à Madagascar, conçue par l'Association Française de Développement (AFD).

²³ Source : RIES Alain, CHAUVIERE LE DRIAN Grégoire, (2008) : Evaluation d'Institutions de micro-finance en milieu rural à Madagascar, conçue par l'Association Française de Développement (AFD).

- Fusion-acquisition : une société rachète une autre plus petite ou moins performante ; là il y a fusion. Et on parle d'acquisition lorsque 2 sociétés se fusionnent pour agrandir leur pouvoir.
- Création ex-nihilo : création d'une ou de plusieurs filiales qui peuvent être indépendantes ou sous le contrôle de la maison mère.
- Une participation : une société est une société de participation si elle détient une part entre 10 et 50% ²⁴du capital d'une autre société.

2. Définition d'un flux de capital

Un flux de capital est un IDE :

- s'il entraîne une notion de contrôle ou de pouvoirs d'influences sur la gestion d'une entreprise étrangère qui peut intervenir dans les choix stratégiques de l'entreprise investie.
- S'il occasionne un transfert de compétences complexes qui ne se limite pas au simple transfert de capital mais comprend également des hommes ou des savoir-faire, licences, matériels méthodologiques.
- S'il sert à produire de biens et services.
- Les IMF sont donc des IDE

3. Différence entre Investissement Direct Etranger et Investissement de Porte Feuille

Les IPF (Investissements de Porte feuille) sont considérés comme des placements internationaux tandis que les IDE introduisent une notion de pouvoir de décision de l'investisseur sur l'entreprise rachetée ou construite à l'étranger. Aujourd'hui, le statut d'IDE détermine le seuil à 10%²⁵ :

- IPF si la part dans l'entreprise étrangère est inférieure à 10%
- IDE si la part dans une entreprise étrangère est supérieur à 10%

Section 3 : Le contexte économique à Madagascar

1. Les IFM et l'économie malgache

De récentes études ont montré que presque 80% de la population malgache vivent avec un Produit Intérieur Brut (PIB) ne dépassant pas 1Dollar par jour par habitant.

De plus, la crise économique mondiale et la crise politique de 2009, marquée par le départ du président élue, ont mis à mal l'industrie touristique, en transformation forcée.

²⁴Source : Cours d'Expertise Internationale de Mr LAZAMANANA Pierre (4^{ème} année), 2014

²⁵Source : Cours d'Expertise Internationale de Mr LAZAMANANA Pierre (4^{ème} année), 2014

L'industrie textile, par exemple, a du mal à résister à la concurrence chinoise et plusieurs usines sont fermées. Dans ce contexte, les IFM permettent de développer des activités complémentaires et non localisables : commerce, artisanat et agriculture, pour ne citer que trois des secteurs financés par le microcrédit. Elles permettent aux Malgaches de vivre malgré les difficultés, de sortir éventuellement de l'économie informelle, et de transmettre le lien social et la solidarité traditionnelle malgaches.

Malgré le développement et la croissance des IMF à Madagascar, beaucoup de gens ne peuvent pas se permettre d'emprunter de l'argent à travers ces institutions. Nombreux en sont les causes mais une des plus fréquentes est l'importance du taux d'intérêt pratiqué par ces institutions financières.

a- Taux d'intérêt élevé

L'augmentation ou la diminution de la demande de monnaie par les ménages peuvent s'expliquer par un mécanisme. Supposons que la Banque Centrale hausse le taux directeur, les banques primaires ou commerciales sont obligées de suivre cette hausse en augmentant aussi leur taux d'intérêt. Par conséquent, conscients que le taux d'intérêt est trop élevé, les ménages vont s'abstenir d'emprunter et donc la demande de prêt ou de crédit va diminuer.

Vu la notion d'asymétrie d'information mentionnée plus haut, les institutions de micro-finance risquent grand si elles sont face à des clients mal intentionnés ou défaillants. Elles sont donc obligées d'augmenter le taux d'intérêt des prêts qu'elles accordent pour couvrir ces risques. Compte tenu de cette importance du taux d'intérêt, peu de pauvres arrivent à obtenir du crédit venant des IMF expliquant ainsi la stagnation voire la détérioration de leurs situations.

Une autre part de la population, ceux qui ont accès aux services de ces IMF, va voir leur richesse augmenter de plus en plus. L'écart entre riches et pauvres va donc s'agrandir et l'injustice sociale va s'installer. Or, l'existence d'injustice sociale dans un pays reflète la pauvreté de ce pays. Il s'agit d'un signe de non développement. Donc même si la croissance est visible le développement n'aura pas lieu. Madagascar restera de ce fait un pays pauvre.

b- Manque de garantie venant des emprunteurs

En plus de l'exigence de l'élévation du taux d'intérêt que certains qualifieraient même d'usurier, les institutions de micro-finance sont obligées de demander une certaine garantie aux clients potentiels qui veulent leur demander du crédit. Cette garantie peut ne pas être

obligatoire si le client dispose une épargne dans ce même établissement. Ce dernier ne peut pourtant accepter d'accorder un montant largement supérieur à cette épargne.

Comme garantie, les IMF exigent des valeurs que leurs clients peuvent disposer dans le long terme. Par exemple : un travail à plein temps avec un fiche de paie légal ; des patrimoines comme les maisons, les rizières, et même les meubles...

Et c'est là que le problème apparaisse. Effectivement, les agriculteurs en quête de nouveaux matériels pour leur travail sont obligés de recourir à des emprunts, mais ils n'ont pas de garantie. Or, ils possèdent des rizières, des bétails et même des maisons mais ceux-ci ne sont pas réglaux. Ces patrimoines peuvent être des héritages qui se transmettent de génération en génération et que personne ne se soucie de les enregistrer ou de les régulariser. Même si ces agriculteurs ont des terrains et de rizières de plusieurs hectares, les institutions de micro-finance ou établissements de crédit ne peuvent les accorder des crédits faute de garanties.

Partout à Madagascar, existent des agents économiques potentiels et aptes à contribuer dans une économie plus meilleure mais ont des problèmes majeurs dans l'accomplissement de leurs projets...

c- Manque d'information

D'autres personnes s'abstiennent tout simplement d'avoir recours aux services des IMF car elles ne possèdent pas toutes les informations nécessaires concernant ces institutions. Des études au préalable ont montré qu'une grande partie de la population malgache ne connaît même pas le procédé d'action d'une institution de micro-finance.

Par conséquent, même si ces gens sont en possession de garanties pour obtenir des crédits venant de ces établissements, ils ne vont même pas le savoir, qu'ils peuvent avoir recours aux services de ces derniers.

d- Dispositions diverses

Une seule Association Professionnelle des Institution des micro-finances (APIMF) constitue la section des IMF au sein de l'Association des Institutions Financières mutualistes (APIFM) et l'Association des Institutions de micro-finance non Mutualiste(AIM) constituent des sous-sections de l'APIMF.

Les IMF en tant qu'établissement de crédit doivent adhérer à l'APIFM dès l'obtention de leur licence ou agrément.

2. Une crise économique profonde et structurelle

Madagascar se trouve encore aujourd'hui dans un état de grande pauvreté. Les raisons de cette pauvreté sont multiples mais la crise économique est l'une des plus marquantes.

Après l'épisode colonial, il y avait eu un ensemble de choix politiques opérés depuis 1975 de l'endettement excessif aux nationalisations et à la libéralisation pressante de l'économie.

L'économie ouverte ne laisse pas aux structures économiques malgaches le temps de se développer pour être compétitives. Elles se trouvent face à des structures plus productives mais sur un même marché, il s'agit d'un schéma d'échange inégal.

3. Développement du secteur informel

L'économie Malgache, comme celle des pays en voie de développement repose essentiellement sur l'agriculture. Mais suite aux crises économiques et politiques cyclique qui ne l'ont pas épargné, une autre figure de l'économie s'est tout de suite propagée : c'est l'économie informelle.

A Madagascar, surtout dans la Capitale, des vendeurs ambulants sillonnent les rues en créant ainsi des bouchons et des troubles un peu partout. En plus de ces vendeurs, l'on peut observer des parasols fluorescents dans tous les coins de rue : des taxiphones. Et ce ne sont que des exemples parmi tant d'autres.

Effectivement suite aux crises de 2002 et de 2009, beaucoup de gens se trouvaient sans emploi, donc pour leur survie ils sont obligés de recourir à ces soi-disant emplois qui sont instables et imprévisibles. Le marché de travail traverse en 2010 l'une de ses pires crises ; avec une forte croissance du sous-emploi ; la baisse du pouvoir d'achat des ménages ainsi que le développement du secteur informel appelé aussi « travail au noir » ; des inégalités et de l'insécurité.

Selon ANDRIAMAHOLISOA Rasoanaivo²⁶ : « le sous-emploi existe lorsque des personnes pourvues d'un emploi ne travaillent pas à plein temps et pourraient et désireraient effectuer un travail complémentaire de celui qu'elles fournissent effectivement ou lorsque le revenu ou le rendement des personnes pourvues se trouveraient augmenter si compte-tenu de leurs aptitudes professionnelles, elles travaillaient dans des meilleures conditions de production ou changer de profession ».

Les notions et concepts de micro-finance tournent autour de l'accès de quelques catégories de la population exclues du secteur financier traditionnel. Les produits des Institutions de Micro-finance (IMF) sont entre autres: le microcrédit, la collecte d'épargne, la micro-assurance et le transfert d'argent. A Madagascar, les clients et les membres des IMF rencontrent des problèmes concernant le taux d'intérêt trop élevé dans ces établissements. Or,

²⁶ Source : Cours de macro-économie de Mr Fanjava REFENO (1^{ère} année), 2010

des crises économiques et politiques sont omniprésentes dans la vie de la population malgache et cela nécessite une augmentation incessante de demandes de crédits venant des membres des Institutions de Micro-finance (IMF).

Partie II :

**Evaluation de la contribution
des IMF mutualistes sur
l'économie Malgache**

Partie II : EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DES IMF SUR L'ECONOMIE MALGACHE

L'expansion rapide des agences de micro-finance dans tout Madagascar nous a permis d'établir un état des lieux de quelques chiffres permettant d'évaluer la contribution des IMF et des établissements de crédit sur l'économie malgache. De cet état des lieux se dégagent des solutions qui peuvent accroître cette contribution.

Chapitre I : Classification et recensement des IMF à Madagascar

Section I : Les IMF et Etablissements de Crédits exerçant des activités de micro-finance à Madagascar

La classification peut se résumer par le tableau ci-après

Tableau n°3 : Les IMF et les établissements de crédits à Madagascar

Niveau	IMF	Nombre
Niveau 1 non mutualistes	MAMELASOA, CEFOR, VAHATRA MAMPITA, SOAHITA, HARDI-FINANCE, MUTUAFIDE MICROFINANCE, TITEM, ORDIMIC, AGRICRED, VATSY, ODRD, PAPM, APEM PAIQ.SA	14
Niveau 2 mutualistes	MECI, OTIV DIANA, OTIV TANA, OTIV SAVA, OTIV ALAOTRA MANGORO, FIVOY, OTIV « ZONE LITTORAL », TIAVO, OTIV BOENY MAHAJANGA	09
Niveau 2 non mutualistes	FANAMPIANA IVOARANA, EAM FINANCES SARL, VOLA MAHASOA, MADA CREDITO	04
Niveau 3 non mutualistes	SIPEM, ACEP MADAGASCAR, PAMF	03
Niveau 3 mutualiste	CECAM	01

Source : Auteur, 2015

En plus de ces IMF s'ajoutent un établissement financier dont l'IFRA et trois banques territoriales dont la BOA Madagascar, Accès Banque Madagascar et Microcred Banque Madagascar.

Constat sur l'importance du mutualisme

Ces chiffres montrent que l'on compte 35 établissements pratiquant l'activité de micro-finance à Madagascar. Mais seul 1 /35 remplit les conditions nécessaires pour être une IMF de niveau 3 mutualiste. Et 14/35 n'ont que des licences pour s'exercer ; ils n'ont pas la capacité de collecter l'épargne de leurs membres.

Vu l'important nombre d'IMF pouvant collecter l'épargne à Madagascar, les autres IMF auront toujours recours à d'autres financements extérieurs pour permettre à leurs membres d'obtenir du crédit. En effet, les dépôts font les crédits ou plus exactement les épargnes vont constituer des investissements.

Section 2 : Evolution des activités des IMF à Madagascar

1. Les activités des IMF mutualistes

L'évolution des activités des IMF mutualistes à Madagascar se résume par le tableau suivant :

Tableau n°4 : Les activités des IMF mutualistes

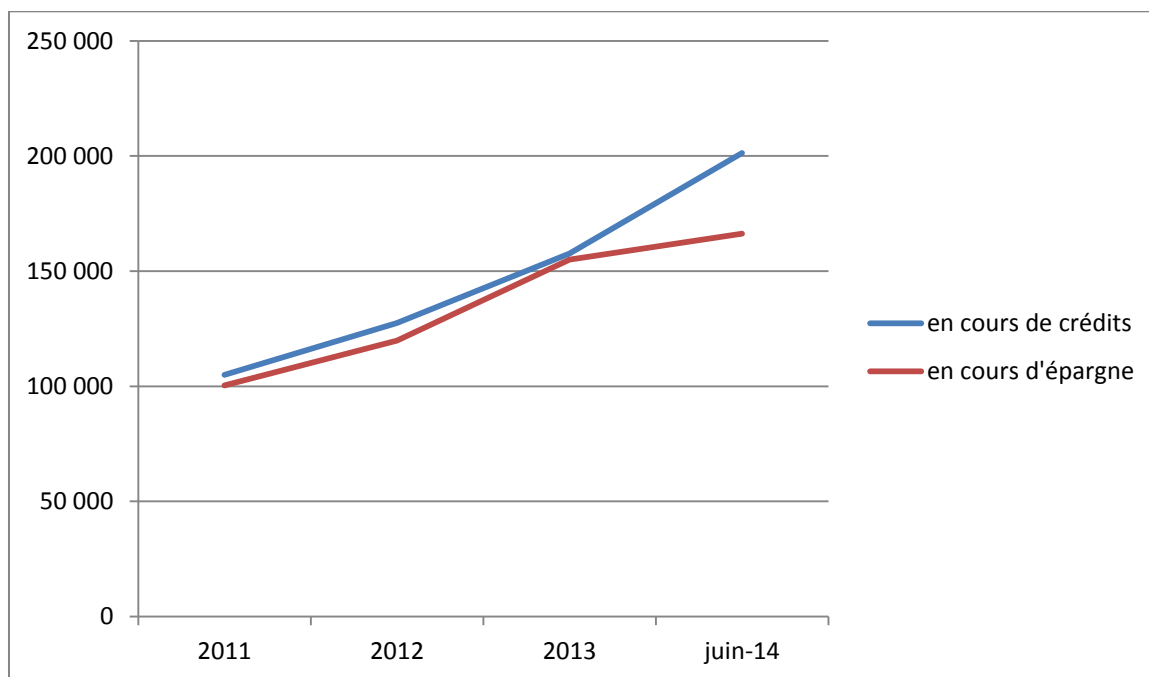
Activités	2011	2012	2013	Juin 2014
Nombre de caisses	511	534	556	571
Nombre de membres	653 087	743 070	770 721	791 635
Pourcentage de femmes membres	42,92%	42,48%	42,92%	43,00%
Encours de crédits(en millions d' Ar)	104 921	127 437	157 662	201 288
Encours d'épargnes et / ou dépôts(en millions d' Ar)	100 372	119 859	154 943	166282

Source : Auteur, 2015

Plus l'épargne augmente, plus le crédit augmente. Le nombre de caisses connaît un léger accroissement, passant de 511 en 2011 à 571 en 2014. La population féminine occupe une place importante dans la progression des activités des IMF.

Le tableau n° 4 nous a permis d'établir le graphique suivant :

Graphe n° 01 : Evolution des crédits et des épargnes des IMF mutualistes



Source : Auteur, 2015

Ce graphique nous montre l'écart (noté e_1) entre les courbes de crédits et d'épargnes. Cet écart est infime ce qui veut dire que les crédits sont presque couverts par les épargnes collectées venant des membres des IMF.

Les IMF mutualistes participent à la création monétaire. Effectivement, elles peuvent influencer la demande de monnaie de ses membres en incitant les autres membres à épargner plus. Cela va entraîner une augmentation des disponibilités monétaires destinées à couvrir les demandes de crédits des autres membres, ce qui signifie que leur demande de financement vont diminuer et il va y avoir automatiquement autonomie financière expliquant ainsi le développement de ces établissements.

2. Les activités des IMF non mutualistes

L'évolution des activités des IMF non mutualistes depuis 2011 se résume par le tableau suivant :

Tableau n° 5 : Les activités des IMF non mutualistes

Activités	2011	2012	2013	Juin 2014
Nombre des points de services	200	210	214	209
Nombre de clients	74 118	89 973	94 938	89 078
Pourcentage de femmes clientes	58,97%	58,54%	58,48%	59,32%
Encours de crédits(En millions d'Ar)	53 739	69 560	78 426	65 440
Encours d'épargne(En millions d'Ar)	17 850	31 643	36 724	21 900

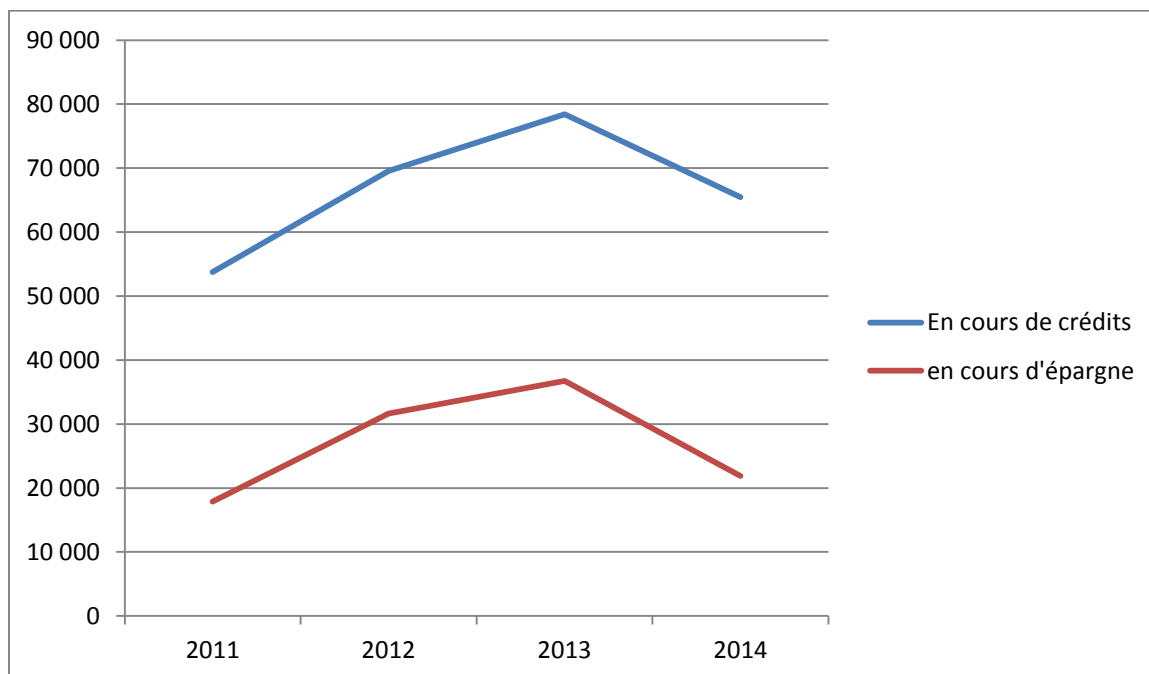
Source : Auteur, 2015

Les épargnes collectées ne couvrent pas les crédits en cours. Par exemple, en 2011, les encours d'épargnes ne s'élèvent qu'à 17 850 Millions d'Ar, alors que les encours de crédits sont trois fois plus importants, soit 53 739 Millions d'Ar. Il y a trop d'écart entre les épargnes et les crédits. En effet, sauf exception, les IMF non mutualistes ne convertissent pas les épargnes en crédits. Une diminution du nombre de points de services est ici visible en 2014, ce nombre passe de 214 en 2013 à 209 en 2014. Et cela va entraîner la baisse du nombre de clients, celle des encours de crédit et aussi celle des épargnes.

Ce tableau n° 5 se représente graphiquement comme suit :

Graph n° 02 : Evolution des crédits et épargnes des IMF non mutualistes

Interprétation graphique (en millions d'Ar)



Source : Auteur, 2015

L'écart entre les crédits et les épargnes ici (noté e_2) est trop important comparé à celui constaté dans le graphique précédent (Graph n° 01, page n°29). C'est-à-dire que $e_1 < e_2$. Ces deux courbes fléchissent légèrement en 2014.

Cette flexion peut se traduire par une difficulté économique que ces IMF ont dû traverser expliquant ainsi la diminution du nombre de points de services présents à Madagascar. Les IMF non mutualistes auront toujours recours à d'autres financements extérieurs pour satisfaire les demandes d'octroi de crédits de leurs membres. Les épargnes sont de loin moindres que les crédits. Cela sous-entend donc que le mutualisme joue un rôle capital dans les activités d'une IMF, et dans son autonomie financière.

3. Les activités des autres catégories d'établissements exerçant des activités de micro-finance

L'évolution des activités des autres catégories d'établissements de crédits exerçant des activités de micro-finance se résume par le tableau suivant :

Tableau n° 06 : Evolution des activités des autres établissements de crédits

Activités	2011	2012	2013	Juin 2014
Nombre de points de services	27	41	50	70
Nombre de clients	109 170	151 640	232 416	283 831
Pourcentage de femmes clientes	55,89%	55,30%	55,98%	55,59%
Encours de crédits(En millions d'Ar)	85 916	117 763	151 594	178 700
Encours d'épargne et/ ou dépôts(En millions d'Ar)	74 873	82 027	117 766	156 117

Source : Auteur, 2015

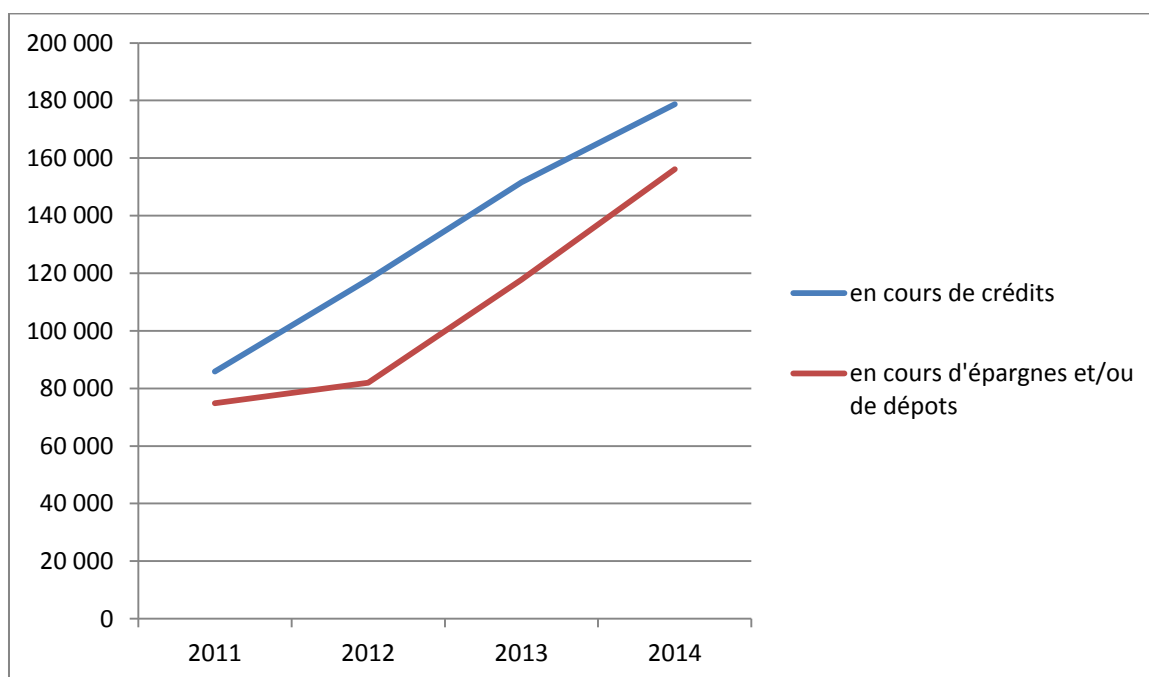
Pour ces autres établissements, les écarts entre les épargnes collectées et les crédits sont peu élevés. Quand les épargnes augmentent, les demandes de crédits augmentent aussi. Chaque année, il y a une nette augmentation de ces deux variables.

Le pourcentage de femmes clientes est constant durant ces quatre dernières années. Chaque année, il y a un accroissement du nombre de clients d'environ 50 000 voire plus. Cela veut dire que ces IMF sont en plein essor.

Le tableau n° 6 se représente par le graphique suivant :

Graphe n° 03 : Evolution des crédits et épargnes des autres établissements de crédits

Interprétation graphique (en millions d'Ar)



Source : Auteur, 2015

Ce graphique nous montre que l'écart entre les courbes de crédits et d'épargnes, noté e_3 ici est moins important que celui observé dans le Graphique n° 02 (page n° 31) mais légèrement supérieur par rapport à celui du Graphique n° 01 (page n° 29). C'est-à-dire que $e_1 < e_3 < e_2$.

L'écart entre la courbe d'encours de crédit et celle des encours d'épargnes est ici moins visible que celui des IMF non mutualistes; ce qui veut dire que ces autres établissements de crédit sont plus capables de transformer les épargnes en crédits que les IMF non mutualistes. De ce fait, ces autres établissements de crédit sont plus autonomes par rapport aux IMF non mutualistes.

4. Lien entre épargne, crédit, activités des IMF et le mutualisme

Ces tableaux et ces graphiques ont montré que les IMF mutualistes sont plus indépendantes financièrement que celles non mutualistes et les autres établissements de crédits. Ceci est prouvé par l'énormité des écarts entre les différentes courbes de crédits et d'épargne, d'après ce qui précède $e_1 < e_3 < e_2$. Dans tous ces graphiques (graphe n° 1 dans la page n° 29 ; graphe n° 2 dans la page n° 31 et graphe n° 3 dans la page n° 33) les courbes d'épargne se situent toutes en-dessous de celle des crédits mais plus l'IFM est mutuelle, plus l'écart entre ces deux variables diminue.

La capacité de consentir des crédits en épargnes ou plus exactement le **mutualisme** et l'autonomie financière d'un établissement de crédit tel qu'une IMF sont liés. Cela peut influencer les activités de ces dernières.

Chapitre II : Récapitulation de la classification et du recensement des IMF à Madagascar

Section I : Tableau récapitulatif

L'évolution des activités des IMF et autres établissements de crédit depuis 2011 à Madagascar se résume par le tableau suivant :

Tableau n° 7 : Tableau récapitulatif de l'évolution des activités des IMF et des autres établissements de crédit à Madagascar

Activités	2011	2012	2013	Juin 2014
Nombre de points de services	738	785	820	850
Taux de pénétration des ménages	19,50%	22,69%	24,61%	25,70%
Nombre de membres et/ ou de clients	836 375	984 683	1 098 075	1 164 544
Pourcentage de femmes et/ ou clients	46,02%	45,92%	47,03%	47,31%
Encours de crédits(En millions d'Ar)	244 576	314 791	387 682	445 428
Encours d'épargnes et/ ou de dépôts(en millions d'Ar)	193 035	233 530	309 434	344 299

Source : Auteur, 2015

1. Constat sur cette récapitulation

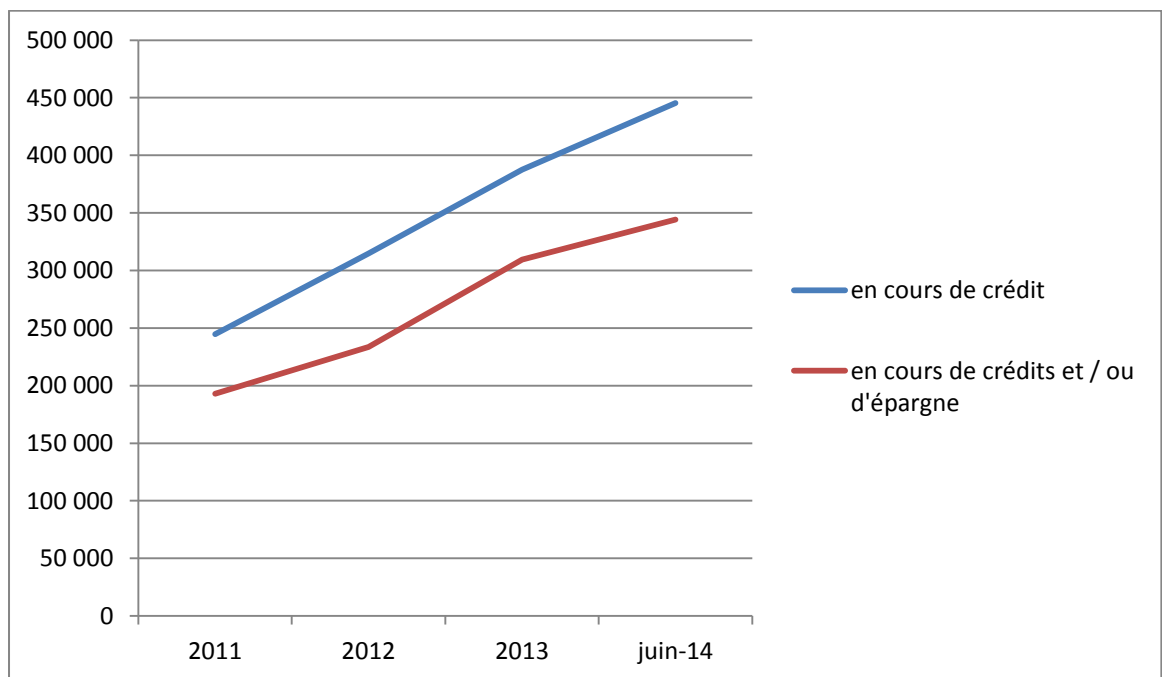
Il s'agit d'une consolidation des tableaux précédents concernant l'évolution des activités des IMF. Madagascar a vu une augmentation de 112 points de services en quatre ans. Ce qui explique le succès des IMF dans le marché. Les ménages participent dans les activités de ces IMF. Cette participation s'accroît au fil des années, de 19,50% en 2011 à 25,70% en 2014, soit une évolution de 6,40% en 4 ans. Cela veut dire que les ménages ont trouvé des intérêts dans les participations au sein de ces IMF. En effet, les clients et les membres stipulent que s'endetter n'est pas un problème si cela agit en leur profit. Tout dépend de leur

solvabilité à payer les sommes empruntées, plus ils paient dans le temps, plus les IMF et les autres établissements de crédit leurs accordent plus de prêts.

2. Consolidation des activités des IMF à Madagascar

Le tableau n° 7 se représente par le graphique qui suit :

Graphe n° 4 : Consolidation de l'évolution des activités de tous les établissements exerçant dans la micro-finance à Madagascar



Source : Auteur, 2015

Ces deux courbes évoluent pratiquement dans le même sens. Elles augmentent simultanément. Il y a bel et bien un lien entre ces deux variables qui sont les encours de crédits et les encours d'épargnes. Les crédits sont influencés par les épargnes, ainsi lorsque les épargnes augmentent, les crédits augmentent aussi. Et c'est l'existence de ce lien qui va être prouvée par la construction du modèle économétrique qui suit.

La **démarche économétrique** consiste à représenter à l'aide d'équations le comportement d'un phénomène observé et à estimer les coefficients des équations en recourant à l'historique du phénomène et ceci dans le but de le comprendre, de l'expliquer, de le reproduire et de le prévoir. Le phénomène observé est **le lien qui existe entre les crédits et les épargnes dans les institutions de micro-finance.**

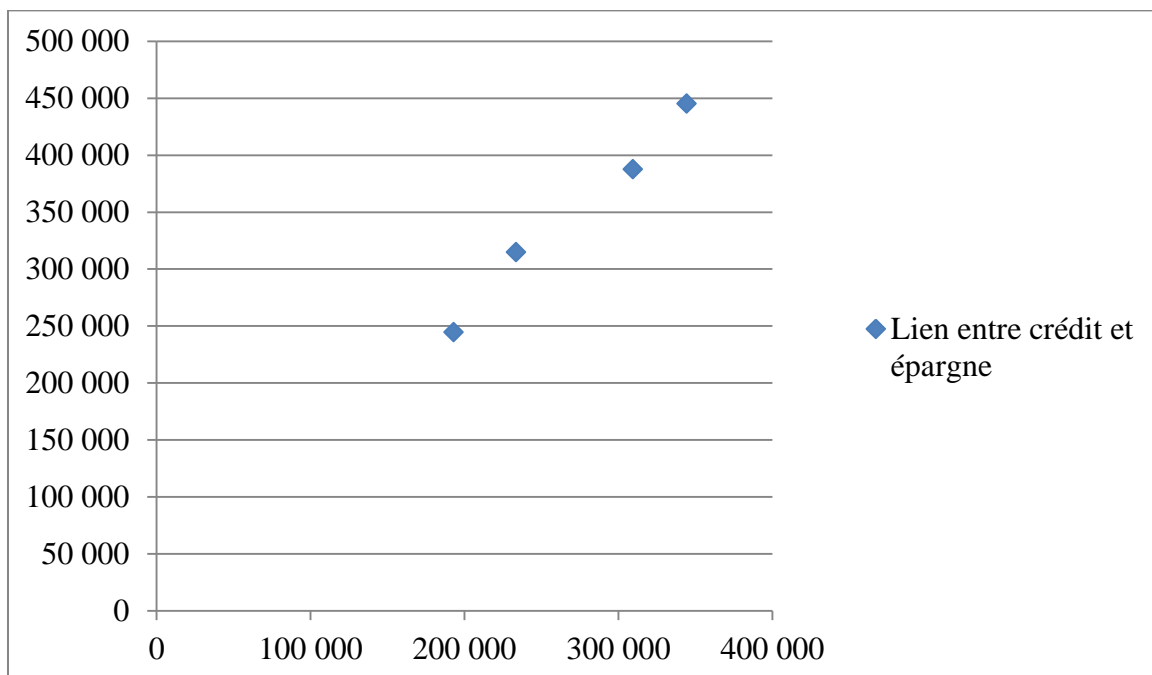
Section II : Construction de modèle économétrique montrant l'existence d'un lien entre les crédits et les épargnes dans les IMF

Puisque ces variables évoluent au cours du temps, il est préférable de construire un modèle économétrique en série temporelle.

1. Interprétation graphique du modèle (En millions d'Ar)

En mettant l'épargne en abscisse et le crédit en ordonnée on obtient le graphique suivant :

Graphique n ° 05 : Détermination du lien entre crédit et épargne



Source: Auteur, 2015

On s'aperçoit que les points forment une droite. D'où la supposition de l'équation :

$$C_t = a_1 E_t + a_0$$

Où C_t et E_t désignent respectivement le crédit et l'épargne disponible à l'instant t .

A partir des éléments suivants :

- la droite (ou le modèle),
- les données recueillies sur les crédits et les épargnes des ménages au fil du temps
- et la théorie économétrique présentée ci-après,

Les valeurs des paramètres a_1 et a_0 se déterminent facilement. La connaissance de ces valeurs permettra, d'une part, de mesurer l'influence de la variable explicative E_t sur la

variable à expliquer C_t et, d'autre part, de prévoir l'évolution de la variable endogène. En connaissant l'évolution future de l'épargne des ménages, les IMF peuvent envisager d'augmenter ou non la somme d'argent destinée aux crédits.

2. Modèle de régression simple

Soit le modèle suivant:

$$C_t = a_1 E_t + a_0$$

Il s'agit d'un modèle de régression simple car le modèle ne comporte qu'une seule variable explicative E_t (épargne). Lorsque le modèle comporte plusieurs variables explicatives, on parlera de modèle de régression multiple.

L'estimation des coefficients a_1 et a_0 de cette droite est nécessaire dans le but de reproduire le phénomène économique observé qu'est le lien entre les crédits et les épargnes.

Notation : Le modèle à estimer s'écrit :

$$C_t = a_1 E_t + a_0 + \mathcal{E}_t$$

Avec $t = 2011, 2012, 2013, 2014$ ou $t = 1, 2, 3, 4$ où t est la date à laquelle les valeurs de C_t et E_t sont observées.

\mathcal{E}_t est une variable aléatoire représentant l'erreur de spécification dont les caractéristiques seront précisées au cours de l'énoncé des hypothèses du modèle. Il y a introduction de la variable \mathcal{E}_t pour marquer le fait que **toute modélisation d'un phénomène ne peut pas être parfaite.**

Une fois que les coefficients sont estimés, le modèle va s'écrire :

$$\hat{C}_t = a_1 E_t + a_0 \text{ ou encore}$$

$$C = a_1 E_t + a_0 + e_t$$

- Où a_1 et a_0 désignent les valeurs estimées des paramètres a_1 et a_0
- Et $e_t = C_t - \hat{C}_t$ appelé le résidu du modèle. C'est l'estimateur de l'erreur \mathcal{E}_t qui est inconnue.

3. Méthode d'estimation des moindres carrés ordinaires ou MCO

La technique des MCO apporte une réponse à la question suivante : « comment estimer a_0 et a_1 pour reproduire au mieux le phénomène économique observé ? ». Il faut estimer a_0 et a_1 de façon à minimiser la distance au carré entre chaque point observé C_t et chaque point \hat{C}_t donné par la droite :

$$\hat{C}_t = a_1 E_t + a_0$$

Soit $e = C_t - \hat{C}_t$ l'écart entre ces deux mesures, la méthode ou technique des MCO consiste à rechercher les valeurs de a_0 et a_1 de façon à minimiser la quantité suivante :

$$\min \sum_{t=1}^T e^2 = \min \sum_{t=1}^T (C_t - \hat{C}_t)^2 = \min \sum_{t=1}^T (C_t - \hat{a}_1 E_t - \hat{a}_0)^2 = \min S$$

Où T désigne le nombre d'observations pour les variables C_t et E_t .

Les conditions nécessaires du 1^{er} ordre pour obtenir un optimum S sont

- Première condition

$$\frac{\partial S}{\partial \hat{a}_0} = 0 \Leftrightarrow \sum_{t=1}^T -2(C_t - \hat{a}_1 E_t - \hat{a}_0) = 0$$

Il s'agit de l'équation normale.

Cela équivaut à

$$\Leftrightarrow \sum_{t=1}^T C_t - \sum_{t=1}^T \hat{a}_1 E_t - \sum_{t=1}^T \hat{a}_0 = 0 \Leftrightarrow \frac{\sum_{t=1}^T C_t}{T} - \frac{\sum_{t=1}^T \hat{a}_1 E_t}{T} - \frac{T \hat{a}_0}{T} \Leftrightarrow \bar{C} - \hat{a}_1 \bar{E} - \hat{a}_0$$

→ La droite d'ajustement \hat{C}_t passe par le point moyen (\bar{E}, \bar{C})

$$\Leftrightarrow \hat{a}_0 = \bar{C} - \hat{a}_1 \bar{E}$$

C'est l'estimateur de a_0 par les MCO.

- Deuxième condition

$$\frac{\partial S}{\partial \hat{a}_1} = 0 \Leftrightarrow \sum_{t=1}^T -2E_t(C_t - \hat{a}_1 E_t - \hat{a}_0) = 0$$

Il s'agit de l'équation normale.

$$\Leftrightarrow -\sum_{t=1}^T E_t C_t + \sum_{t=1}^T \hat{a}_1 E_t^2 + \sum_{t=1}^T \hat{a}_0 E_t = 0$$

$$\Leftrightarrow -\frac{\sum_{t=1}^T E_t C_t}{T} + \frac{\hat{a}_1 \sum_{t=1}^T E_t^2}{T} + \frac{\hat{a}_0 \sum_{t=1}^T E_t}{T} = 0$$

$$\Leftrightarrow -\frac{\sum_{t=1}^T E_t C_t}{T} + \frac{\hat{a}_1 \sum_{t=1}^T E_t^2}{T} + (\bar{C} - \hat{a}_1 \bar{C}) \bar{E} = 0$$

En utilisant l'estimateur de a_0 , on a

$$\Leftrightarrow -\frac{\sum_{t=1}^T E_t C_t}{T} + \hat{a}_1 \left(\frac{\sum_{t=1}^T E_t^2}{T} - \bar{E} \right) + \bar{C} \bar{E} = 0$$

$$\Leftrightarrow \hat{a}_1 = \frac{\frac{\sum_{t=1}^T E_t C_t}{T}}{\left(\frac{\sum_{t=1}^T E_t^2}{T} - \bar{E}^2 \right)} = \frac{\frac{\sum_{t=1}^T E_t C_t - T \bar{C} \bar{E}}{T}}{\left(\frac{\sum_{t=1}^T E_t - T \bar{E}^2}{T} \right)}$$

$$\Leftrightarrow \hat{a}_1 = \frac{\sum_{t=1}^T E_t C_t - T \bar{E} \bar{C}}{\sum_{t=1}^T E_t^2 - T \bar{E}^2}$$

$$\Leftrightarrow \hat{a}_1 = \frac{\sum_{t=1}^T (E_t - \bar{E})(C_t - \bar{C})}{\sum_{t=1}^T (E_t - \bar{E})^2}$$

C'est l'estimateur de a_1 par les MCO.

Car on a

$$\sum_{t=1}^T (E_t - \bar{E})(C_t - \bar{C}) = \sum_{t=1}^T (E_t C_t - E_t \bar{C} - \bar{E} C_t + \bar{E} \bar{C})$$

Cela équivaut à

$$\Leftrightarrow \sum_{t=1}^T E_t C_t - \sum_{t=1}^T E_t \bar{C} - \sum_{t=1}^T \bar{E} C_t + \sum_{t=1}^T \bar{E} \bar{C}$$

$$\Leftrightarrow \sum_{t=1}^T E_t C_t - T \frac{\sum_{t=1}^T E_t}{T} \bar{C} - \bar{E} \frac{\sum_{t=1}^T C_t}{T} T + T \bar{E} \bar{C}$$

$$\Leftrightarrow \sum_{t=1}^T E_t C_t - T \bar{E} \bar{C} - \bar{E} \bar{C} T + T \bar{E} \bar{C}$$

$$\Leftrightarrow \sum_{t=1}^T E_t C_t - \bar{E} \bar{C} T$$

Les conditions suffisantes du 2nd ordre pour obtenir un minimum pour S sont

$$\frac{\partial^2 S}{\partial \hat{a}_1^2}; \begin{pmatrix} \frac{\partial^2 S}{\partial \hat{a}_1^2} & \frac{\partial^2 S}{\partial \hat{a}_1 \partial \hat{a}_0} \\ \frac{\partial^2 S}{\partial \hat{a}_0 \hat{a}_1} & \frac{\partial^2 S}{\partial \hat{a}_0^2} \end{pmatrix} > 0$$

L'optimum trouvé est donc un **minimum**.

4. Hypothèses et propriétés des estimateurs des MCO

- Les hypothèses liées à l'erreur \mathcal{E}_t sont

- H_1 : E_t est une variable certaine (non aléatoire) \rightarrow Cov (E_t, \mathcal{E}_t) pour tout t: c'est-à-dire que la variable explicative et l'erreur sont indépendantes.
- H_2 : $E(\mathcal{E}_t) = 0$ pour tout t ; l'erreur est d'espérance nulle.
- H_3 : $\text{Var}(\mathcal{E}_t) = \text{Var}(\mathcal{E}_t^2) - (E(\mathcal{E}_t))^2 = E(\mathcal{E}_t^2) = \sigma_t^2$ pour tout t car on a supposé que $E(\mathcal{E}_t) = 0 \rightarrow$ La variance de l'erreur est constante.
- H_4 : $\text{Cov}(\mathcal{E}_t, \mathcal{E}_{t'}) = E(\mathcal{E}_t \cdot \mathcal{E}_{t'}) - E(\mathcal{E}_t) \cdot E(\mathcal{E}_{t'}) = E(\mathcal{E}_t \cdot \mathcal{E}_{t'}) = 0$ pour tout $t \neq t' \rightarrow$ Les erreurs sont non corrélées.

Ces hypothèses permettent aux estimateurs d'obtenir les bonnes propriétés suivantes

- i. Les estimateurs sont sans biais

$$\mathbf{E}(\mathbf{a}_1) = \mathbf{a}_1 \text{ et } \mathbf{E}(\mathbf{a}_0) = \mathbf{a}_0$$

- ii. Les estimateurs sont convergents

$$\lim_{T \rightarrow \infty} \text{Var}(\hat{a}_1) = 0 \quad \text{et} \quad \lim_{T \rightarrow \infty} \text{Var}(\hat{a}_0) = 0$$

- **Théorème de Gauss-Markov**

Les estimateurs des MCO ont la plus petite variance parmi les estimateurs linéaires sans biais. Ce sont des estimateurs BLUE (Best Linear Unbiased Estimator)²⁷.

5. Critère de jugement de la qualité de l'ajustement de ce modèle

Soit la décomposition suivante

$$\sum_{t=1}^T (C_t - \bar{C})^2 = \sum_{t=1}^T (\hat{C}_t - \bar{\hat{C}})^2 + \sum_{t=1}^T e_t^2$$

$$SCT = SCE + SCR$$

Où SCT = Somme des Carrés Totale ou Variabilité totale de C_t .

SCE = Somme des Carrés Expliquée ou Variabilité expliquée par \hat{C}_t .

SCR = Somme des Carrés des Résidus ou Variabilité des résidus.

Il vient l'équation suivante appelée **Equation d'analyse de la variance**

$$\frac{\sum_{t=1}^T (C_t - \bar{C})^2}{T} = \frac{\sum_{t=1}^T (\hat{C}_t - \bar{\hat{C}})^2}{T} + \frac{\sum_{t=1}^T e_t^2}{T}$$

$$\text{Soit } \text{Var}(C) = \text{Var}(\hat{C}) + \text{Var}(e)$$

A partir de cette équation, le critère du R^2 (ou **coefficient de détermination**) peut être construit pour juger la qualité de l'ajustement. R^2 est donné par le rapport suivant

$$R^2 = \frac{SCE}{SCT} = \frac{\sum_{t=1}^T (\hat{C}_t - \bar{\hat{C}})^2}{\sum_{t=1}^T (C_t - \bar{C})^2} = \frac{\sum_{t=1}^T (\hat{C}_t - \bar{C})^2}{\sum_{t=1}^T (C_t - \bar{C})^2}$$

²⁷ Source BOURBONNAIS (2000) : Econométrie. Ed. DUNOD

Donc ,

$$R^2 = 1 - \frac{\sum_{t=1}^T e_t^2}{\sum_{t=1}^T (C_t - \bar{C})^2}$$

Ici la moyenne des variables « crédits » estimées est égale à celle des variables « épargnes » car la somme des estimateurs de l'erreur est nulle lorsque le modèle comporte une constante.

Plus SCE est proche de SCT, meilleur est l'ajustement du nuage de points par la droite des MCO. Le R^2 est compris entre 0 et 1 ($0 \leq R^2 \leq 1$) : plus il est proche de 1, meilleur est l'ajustement.

6. Application numérique

Avant de dresser le tableau du modèle économétrique, il est indispensable de calculer \bar{E} et \bar{C} .

Ces deux moyennes s'obtiennent par les formules suivantes

$$\bar{C} = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^T C_t \qquad \bar{E} = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^T E_t$$

Donc,

$$\bar{E} = 1/4 (193\ 035 + 233\ 530 + 309\ 434 + 344\ 299)$$

$$\bar{E} = 270\ 074,50 \text{ Millions d'Ar}$$

Et

$$\bar{C} = 1/4 (244\ 576 + 314\ 791 + 387\ 682 + 445\ 428)$$

$$\bar{C} = 348\ 119,25 \text{ Millions d'Ar}$$

Après avoir calculé ces deux moyennes, on obtient le tableau suivant :

Tableau n° 08 : Premier tableau représentatif du modèle économétrique (En millions d'Ar)

Années	$E_t - \bar{E}$	$C_t - \bar{C}$	$(E_t - \bar{E})(C_t - \bar{C})$	$(E_t - \bar{E})^2$	$(C_t - \bar{C})^2$
2011	-77 039,50	-103 543,25	7 976 920 208,37	5 935 084 560,25	10 721 204 620,50
2012	-36 544,50	-33 328,75	1 217 964 232,12	1 335 500 480,25	1 110 772 248,06
2013	39 359,50	39 562,75	1 557 170 058,62	1 549 170 240,25	1 565 211 187,56
2014	74 224,50	97 308,75	7 222 693 314,37	5 509 276 400,25	9 468 992 826,56
Total	0	0	17 974 747 813,40	14 329 031 681	22 866 180 882,6

SCT

Source : Auteur, 2015

Donc, $a_1 = 17\,974\,747\,813,40 / 14\,329\,031\,681$

Soit $a_1 = 1,25$

Et $a_0 = 348119,25 - (1,25 \times 270\,074,50)$

Soit $a_0 = 10\,526,125$

Par conséquent, le **modèle économétrique** va s'écrire comme suit

$$\hat{C}_t = 1,25E_t + 10\,526,125$$

Après avoir obtenu cette équation du modèle, on peut dresser un tableau comportant les valeurs des variables à estimer.

Tableau n°09 : Deuxième tableau représentatif du modèle économétrique (En millions d'Ar)

Années	\hat{C}_t	$(\hat{C}_t - \bar{C})$	$(\hat{C}_t - \bar{C})^2$
2011	251 819,875	-96299,375	9273 569 625,39
2012	302 438,625	-45680,625	2 086 719 500,39
2013	397 318,625	49199,375	2 420 578 500,39
2014	440 899,875	92780,625	8608 244 375,39
Total	1 392 477	0	22 389 112 001,30
			<i>SCE</i>

Source : Auteur, 2015

Calcul de R^2

$$R^2 = \frac{SCE}{SCT}$$

Soit $R^2 = 22\,389\,112\,001,30 / 22\,866\,180\,882,60$

Donc, $R^2 = 0,979$ et $0 \leq 0,979 \leq 1$

Cette valeur est proche de 1 par conséquent, l'ajustement est meilleur.

7. Présentation des résultats

L'étude, grâce à la construction du **modèle économétrique**, a montré que le phénomène observé : « lien entre crédit et épargne » est justifié. Et ceci est prouvé par la valeur de R^2 , étant égale à 0,979. Une IMF peut donc estimer le montant de crédit disponible à un moment donné à l'aide de ce modèle. Elle peut ainsi calculer les montants de financements extérieurs auxquels elle est obligée de recourir pour couvrir les demandes de ses clients.

Section III : Répartition des points de services dans les régions de Madagascar

Les points de services des différentes IMF à Madagascar se répartissent selon le tableau suivant :

Tableau n° 10 : Répartition des points de services par région (situation au 30/06/2014)

Régions	IMF ou autres établissements de crédits concernés	Banque territoriale Concernée	Nombre de Points de services
Analamanga	ACEP MADAGASCAR APEM PAIQ PAMP-CDA ; CEFOR ; HARDI-FINANCE ; MADA-CREDITO ; MAMELASOA ; PAMF ; SIPEM ; OTIV TANA ; CECAM ; MECI	Accès Banque Madagascar ; Microcred Banque Madagascar	149
Vakinankaratra	ACEP MADAGASCAR ; FANAMPIANA IVOARANA ; SIPEM ; TITEM ; VAHATRA ; VATSY ; OTIV TANA ; CECAM ; MECI ; MADA-CREDITO	Accès Banque Madagascar ; Microcred Banque Madagascar	95
Itasy	PAMF ; TITEM ; OTIV TANA ; CECAM ; ACEP MADAGASCAR	Accès Banque Madagascar	36
Bongolava	TITEM ; OTIV TANA ; CECAM	Accès Banque Madagascar ; Microcred Banque Madagascar	24
Amoron'i Mania	OTIV TANA ; CECAM ; ACEP MADAGASCAR	Microcred Banque Madagascar	28
Atsimo Atsinanana	TIAVO	IFRA	14
Ihorombe	CECAM ; TIAVO	IFRA	8
VatovavyFitovinany	CECAM ; TIAVO	IFRA	51

Anosy	FIVOY ; ORDIMIC ; CECAM	IFRA	107
Androy	FIVOY ; ORDIMIC	IFRA	8
AtsimoAndrefana	VOLA MAHASOA ; CECAM ; TIAVO ; FIVOY	Microcred Banque Madagascar ; IFRA	36
Menabe	CECAM		14
Alaotra-Mangoro	ACEP MADAGASCAR ; SIPEM ; OTIV Alaotra- Mangoro ; CECAM	Microcred Banque Madagascar	43
Analanjirifo	OTIV Zone- littorale	Microcred Banque Madagascar	26
Atsinanana	ACEP MADAGASCAR ; EAM- FINANCES ; SIPEM ; OTIV ZONE LITTORAL ; MECI ; MADA- CREDITO ; PAMF	Accès Banque Madagascar ; Microcred Banque Madagascar	34
Betsiboka	OTIV ALAOTRA MANGORO OTIV BOENY MAHAJANGA VOLAMHASOA		6
Boeny	ACEP MADAGASCAR ; EAM- FINANCES ; SIPEM ; MAMPITA ; MUTUA-FIDE MICROFINANCE ; PAMF ; OTIV BOENY MAHAJANGA ; OTIV TANA ; CECAM ; MADA-CREDITO	Accès Banque Madagascar ; Microcred Banque Madagascar	39
Melaky	OTIV BOENY MAHAJANGA ; CECAM		3
Sofia	CECAM ; PAMF ; OTIV DIANA		17
Diana	EAM-FINANCES ; ODRD; OTIV DIANA ; PAMF ; SIPEM ;	Microcred Banque Madagascar	22

	CECAM		
SAVA	OTIV SAVA	Microcred Banque Madagascar	26
Haute- Matsiatra	ACEP MADAGASCAR ; EAM-FINANCES ; SIPEM ; TIAVO ; CECAM ; VOLA MAHASOA ; OTIV TANA	Microcred Banque Madagascar ; IFRA	64
Total			850

Source: Auteur, 2015

Globalement, les institutions de niveaux 2 et 3, et les banques territoriales interviennent dans plusieurs régions et détiennent à leur actif de nombreux points de services. Il y a entre autres :

- Le réseau CECAM, IMF de niveau 3 mutualiste disposant 202 caisses éparpillées dans 16 régions ;
- PAMF, IMF de niveau 3 non mutualiste disposant 13 agences éparpillées dans six régions ;
- MICROCRED Banque Madagascar, banque territoriale disposant 24 agences se trouvant dans 13 régions. Plusieurs régions comme Analamanga et Vakinankaratra se trouvent mieux desservies par les services de micro-finance, en termes de couverture géographique.

Par contre, d'autres régions comme celles de Melaky et Betsiboka restent faiblement couvertes. En effet ; les contraintes de couvertures sont liées à la faible densité de la population ; l'enclavement ainsi que l'état dérisoire des infrastructures de la région.

Chapitre III : Solutions et recommandations pour améliorer l'économie malgache

La micro-finance est tient une place importante car, sans celle-ci, les micro-entrepreneurs, dont la majorité est des femmes travailleurs autonomes habitant dans des zones urbaines, n'auraient pas le capital suffisant pour développer leurs entreprises et améliorer leurs conditions de vie. Sans accès à des services comme l'épargne et l'assurance, les micro-entrepreneurs sont limités dans leurs capacités à modérer leur consommation ou faire face à des évènements imprévus. Certaines recommandations méritent donc d'être soulignées pour améliorer l'économie Malgache.

Section I : Solutions et recommandations pour les IMF

1. Installation d'un dispositif de la technique de prêt

Compte tenu des caractéristiques de la clientèle (ménages pauvres s'engageant dans des activités informelles instables et très risquées) et des conditions de leurs prêts (montant faible, durée courte, non garanti), la plupart des intermédiaires financiers jugent que les coûts et les risques liés aux prêts accordés à des clients sont trop élevés. Pour beaucoup des IMF, l'autonomie est impossible du fait des pertes liées au défaut de remboursement et aux coûts d'exploitation. Dans certains établissements de crédits, des modalités de crédits inadaptées sont à l'origine de niveaux élevés de défaillance, tandis que dans d'autres, le fait de maintenir les arriérés à des niveaux raisonnables augmente démesurément les coûts d'exploitations. Ces IMF peuvent maintenir l'équilibre entre les coûts, et les risques à un niveau qui assure l'autonomie grâce à des modalités de prêt parfaitement adaptées à leurs créneaux.

- a) La force de cette technique de prêt tient à une série de mesures qui incitent à rembourser et dont la mise en œuvre ne coûte pas cher à ces IMF. Ces coûts modérés traduisent, non pas une sélection et une surveillance intensives, mais une priorité accordée au type de contrat et à son exécution. Les IMF doivent insister sur le fait que les emprunteurs n'accèdent pas seulement à un prêt unique mais à une relation de longue durée avec un bailleur de fonds fiable. La valeur de cette relation sera élevée, étant donné la durée envisagée, les autres possibilités d'emprunt qui existe pour un client type.....
- b) Deuxièmement, les incitations prévoient l'amélioration progressive et sensible des conditions générales des contrats de prêts pour les clients productifs. En effet, les emprunteurs ayant un parcours sans faute non seulement peuvent prétendre à des prêts plus importants ; mais également à des délais plus longs et des remboursements moins rapprochés. Cette évolution entraîne alors une baisse sensible des taux d'intérêts effectifs et des coûts de transaction pour l'emprunteur. Ce type de contrat comporte des incitations puissantes, la qualité du service de crédit augmentant nettement à mesure que se développent les relations entre les clients et l'IMF. Par ailleurs, quelques jours de retard suffisent à ralentir un client donné dans ce processus, ce qui incite fortement à être ponctuel.
- c) Troisièmement, les IMF peuvent surveiller les emprunteurs à peu de frais vu la fréquence des remboursements, grâce à une vérification immédiate des arriérés de ces IMF. Les chargés de prêts ne font pas des visites délibérées et coûteuses à l'emprunteur sauf si un problème a été détecté. Ces déplacements résultent d'une défaillance dont le chargé des prêts est informé dans les 24 heures. De plus, les IMF n'acceptent pas de versement de la part d'un groupe ou d'une personne tant que la somme n'est pas suffisante pour couvrir le montant total dû.
- d) Quatrièmement, les versements en temps voulu renforcent la valeur de la relation client IMF en réduisant les coûts de transaction de l'emprunteur. Les demandes formulées par

des nouveaux emprunteurs sont traitées en quelques jours ; le service est continu pour les emprunteurs à répétition car les demandes des prêts supplémentaires sont reçues et traitées avant que le prêt antérieur vienne à échéance.

- e) Cinquièmement, le fait de n'exiger d'autre garantie que celle de la responsabilité solidaire des membres renforce encore la valeur de la relation avec les IMF, du moins pour les clients qui ne seraient pas en mesure d'offrir la garantie requise par d'autres bailleurs de fonds.
- f) Sixièmement, le service hautement personnalisé offert aux clients représente une autre motivation de poids pour le remboursement. Un lien personnel de longue durée est établi entre le chargé de prêt et les emprunteurs et des incitations informelles puissantes à honorer les engagements contractuels naissent automatiquement.
- g) Septièmement ; l'exécution du contrat est également favorisée par la crédibilité des menaces de sanctions en cas de non accomplissement des obligations. Cette crédibilité résulte de :
 - La réaction immédiate aux arriérés, suivie par la participation tant du change de prêt que de la personne à la recherche d'une solution ;
 - L'interruption du processus d'amélioration des conditions générales du contrat, en conséquence de l'arriéré,
 - Le refus d'octroyer d'autres crédits en cas de défaillance,
 - Le partage d'information sur la défaillance entre les programmes de microcrédit ; qui empêchent les emprunteurs défectueux de s'adresser à d'autres organisations.

2. Finance inclusive et secteurs financiers inclusifs

L'ère du microcrédit qui a commencé dans les années 1970 a laissé la place à une approche moins restrictive de système financier. Alors que le microcrédit a connu un certain succès pour des projets d'entreprises familiales de zones urbaines ou périurbaines, son développement a été relativement plus faible dans les zones de moindre densité. Par ailleurs, il semble douteux que le mouvement du microcrédit ait atteint l'un de ses objectifs majeurs qui était d'évincer les prêteurs traditionnels qui pratiquent des taux d'intérêt de 10%²⁸ par mois.

Cette nouvelle approche du système financier qu'est la finance inclusive reconnaît davantage la richesse des siècles de l'histoire de la micro-finance et l'immense diversité des institutions au service des pauvres dans le monde en voie de développement. Cette approche s'enracinera dans une prise de conscience croissante de la diversité des besoins des populations pauvres en matière de services financiers et de la diversité également de leurs conditions de vie et de travail.

²⁸ Source : micofinance.org

Cela nécessite un besoin d'apports au travail de conceptualisation ; aux appuis à la recherche et au développement de nouveaux outils ; aux actions politiques ; aux échanges avec les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux ; tant publics que privés ou membres de la société civile et par les engagements financiers en faveur d'une multitude d'acteurs actifs ; respectivement de programmes réalisés dans le domaine de la micro-finance.

Ainsi, la micro-finance sera donc un levier pour affronter la crise et relancer ainsi l'économie.

3. La finance aux femmes

Les femmes constituent une très bonne cible puisqu'elles sont habituées à gérer le budget de la famille et font en sorte qu'il reste de l'argent à la fin du mois pour les enfants. Le microcrédit a donc un impact plus positif sur elles car elles gèrent le budget, connaissent bien les besoins et éduquent les enfants. Elles sont plus patientes et prendraient moins de risque comparé au retour sur investissement. Le microcrédit et la micro-finance vont permettre aux femmes d'être indépendantes de leur mari, de leur père et de gagner leur propre source de revenu. Cela va leur apporter une dignité et une vraie autonomie. Certains économistes vont même dire que le microcrédit les conduirait à investir plus pour leur santé ou l'éducation et à réduire la discrimination contre les femmes et les petites filles.

Ainsi, il y aura plus d'autonomie et d'indépendance des femmes donc l'économie va automatiquement s'améliorer.

4. Le système de droit et de propriété

« Les pauvres ne sont pas le problème, ils sont la solution » écrit l'économiste péruvien Hernando de SOTO²⁹ dans son ouvrage devenu un classique : « Le mystère du capital » (Champs, Flammarion, 2005). Après des années d'études de terrains dans les pays pauvres, Hernando de SOTO a affirmé que dans ces pays, les $\frac{3}{4}$ des habitants n'existent pas légalement. Ils ne possèdent pas d'extraits de naissance, leurs maisons et leurs bidonvilles n'ont aucun titre de propriété, leurs entreprises, leurs commerces tournent sans responsabilité juridique, sans vraie comptabilité, les contrats se font à l'amiable. Les pauvres sont illégaux dans le monde et c'est là que le problème demeure. Ils ne peuvent passer de contrat avec le centre-ville, encore moins entrer dans l'économie mondialisée. Toutes leurs richesses constituent un immense « capital mort »³⁰. Il faudrait donc donner des droits et titres de propriétés aux extralégaux des villes, aux paysans pauvres. En effet, aujourd'hui, le capitalisme financier a perdu le contrôle ; les banques ne savent plus ce qu'elles possèdent ; les papiers ne reflètent plus la réalité, toute l'information devient fausse. Dans les pays du Sud, il y a une mauvaise connaissance des vraies valeurs des biens ; l'ignorance de quelles richesses les gens disposent. Voilà pourquoi les pays du Sud ne se développent pas.

²⁹ Hernando de SOTO est un économiste spécialiste de la question de la pauvreté et des droits économiques des pauvres.

³⁰ « Capital mort » : termes empruntés dans le livre d'Hernando de SOTO « Le Mystère du Capital »

Ainsi, la mondialisation peut se faire si le système de droit et de propriété permet de garder la trace tangible des valeurs. Et en cas de recours à une demande de crédit, ces personnes dites pauvres mais qui ne le sont pas en réalité auront des garanties à montrer aux établissements de crédits puisque leurs patrimoines seront tous à leurs noms grâce à ce système de droit et de propriété.

Section II : Relance grâce à une politique économique

Quand l'Etat intervient dans l'économie quel que soit la forme de cette intervention, il s'agit d'une politique économique. L'Etat a plusieurs fonctions économiques comme la redistribution des revenus et des richesses, les allocations optimales mais efficaces des ressources ainsi que la régulation de la croissance économique (ou plus exactement la recherche des stabilités de l'économie).

1. Objectifs d'une politique économique

Aujourd'hui, le simple jeu du marché ne suffit plus à rétablir les équilibres fondamentaux de l'économie. C'est pourquoi, l'intervention de l'Etat devient nécessaire. Il s'agit d'une régulation étatique qui mérite l'élaboration d'une politique économique. Cette intervention peut être à court, à moyen ou à long termes.

a Distinction entre politique structurelle et politique conjoncturelle

Une politique économique est dite politique structurelle quand les interventions sont prévues pour une période longue c'est-à-dire à long terme. Il peut s'agir d'une modification de la structure même de l'économie. La privatisation des banques dans les années 70 est une figure de politique structurelle.

Par contre, une politique conjoncturelle est faite juste pour corriger ou ajuster la conjoncture. Cette dernière est souvent défavorable pour l'économie en question, mais elle n'est pas permanente. Cette politique vise à agir à court terme et à guider l'activité économique du pays. Elle se compose essentiellement de politique budgétaire et de politique monétaire. Elle a souvent deux orientations possibles (mais antagonistes) :

- La priorité à l'emploi qualifiée aussi de politique de relance ou politique de GO.
- La priorité à la lutte contre l'inflation qualifiée encore de politique de rigueur ou politique de STOP.

Le gouvernement fera alors un choix entre l'une ou l'autre de ces deux priorités.

b Les principaux objectifs de la politique conjoncturelle

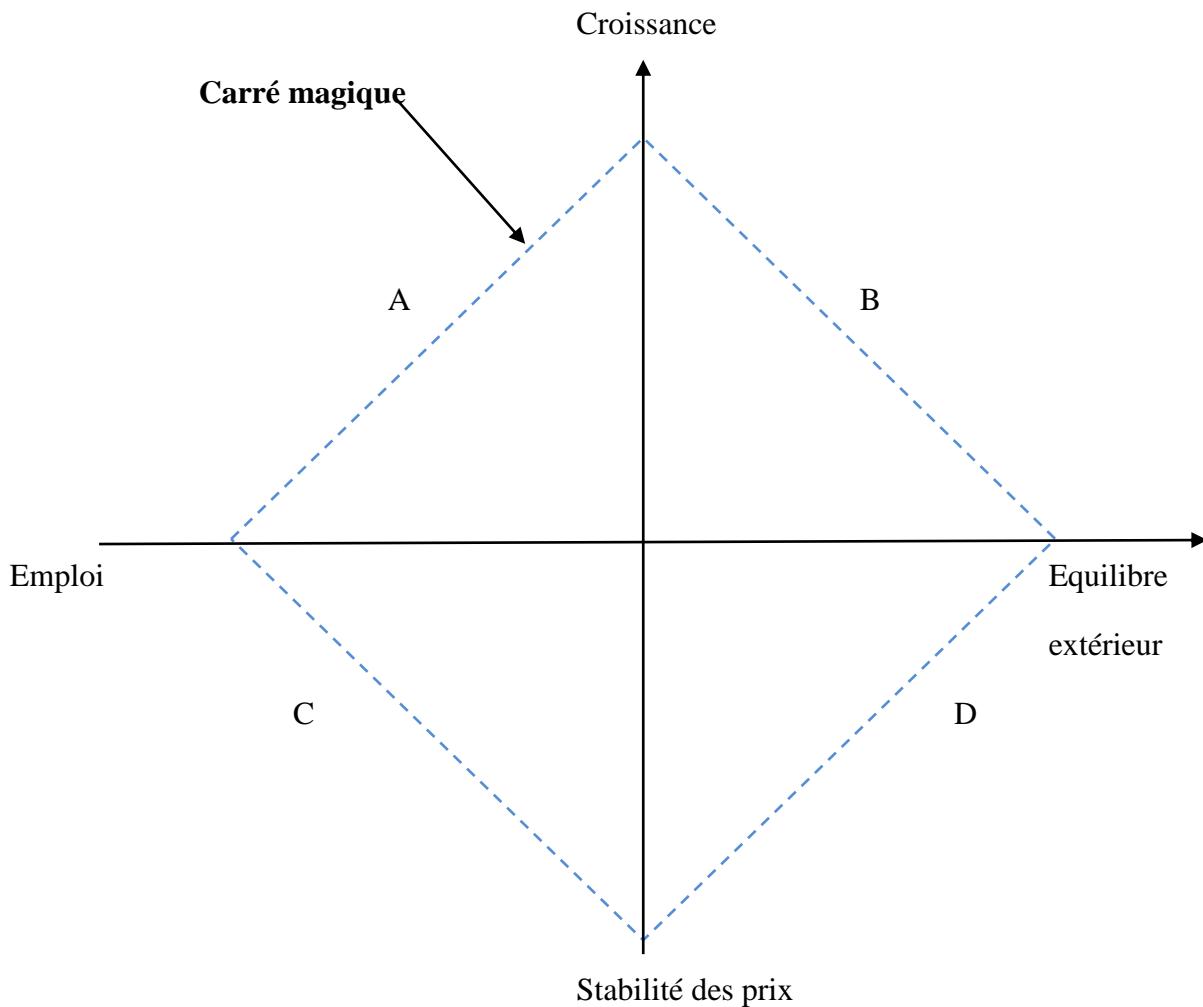
Les problèmes de l'économie ne sont pas seulement sur le long terme mais aussi et surtout sur le court et moyen termes. Cela méritera donc des corrections ou d'ajustements. Selon Nicholas Kaldor, quatre objectifs paraissent particulièrement importants :

- La croissance économique mesurée à partir du taux de croissance du PIB (Produit Intérieur Brut)

- L'emploi évalué à partir du taux de chômage
- La stabilité des prix mesurée par le taux d'inflation ; et
- L'équilibre extérieur évalué par le solde de la balance des paiements courants. (exportations/ importations).

La représentation graphique de ces quatre objectifs est appelée « Carré Magique » de Nicholas Kaldor.

Graphes n° 06 : « Carré magique de Nicholas Kaldor »



Source : Cours de macro-économie de Mr Fanjava REFENO (1^{ère} année)

Légende

A : Axe qui indique le taux de chômage (en pourcentage de la population active)

B : Axe qui indique le taux de croissance (en pourcentage du PIB)

C : Axe qui indique le taux d'inflation

D : Axe qui indique le résultat du commerce extérieur (en pourcentage du PIB)

Remarque : Pour le tracé du carré magique d'un pays il convient de prendre des échelles différentes pour chacun des axes.

Interprétation

Le carré magique (tracé en pointillés dans le graphique) représente la situation idéale pour une économie :

- Un taux de croissance le plus élevé possible
- Un commerce extérieur excédentaire
- Une situation proche du plein-emploi (c'est-à-dire que le taux de chômage est proche de zéro)
- Un taux d'inflation le plus faible possible (pareillement, un taux proche de zéro).

1. Baisse du taux d'intérêt et incitation à épargner

a Baisse du taux d'intérêt

Comme il est mentionné plus haut, taux directeur et taux d'intérêt sont liés étroitement. La baisse du taux d'intérêt est une politique conjoncturelle ou plus exactement une politique monétaire visant à influencer la demande de monnaie. Dans un pays, la Banque Centrale peut intervenir en baissant son taux directeur incitant ainsi les autres banques commerciales ou les IMF ayant recours à des emprunts auprès de cette Banque Centrale à diminuer aussi leur taux d'intérêt. Ainsi, les ménages et les clients de ces IMF seront tentés à emprunter auprès de ces établissements en voyant ce taux à leur portée.

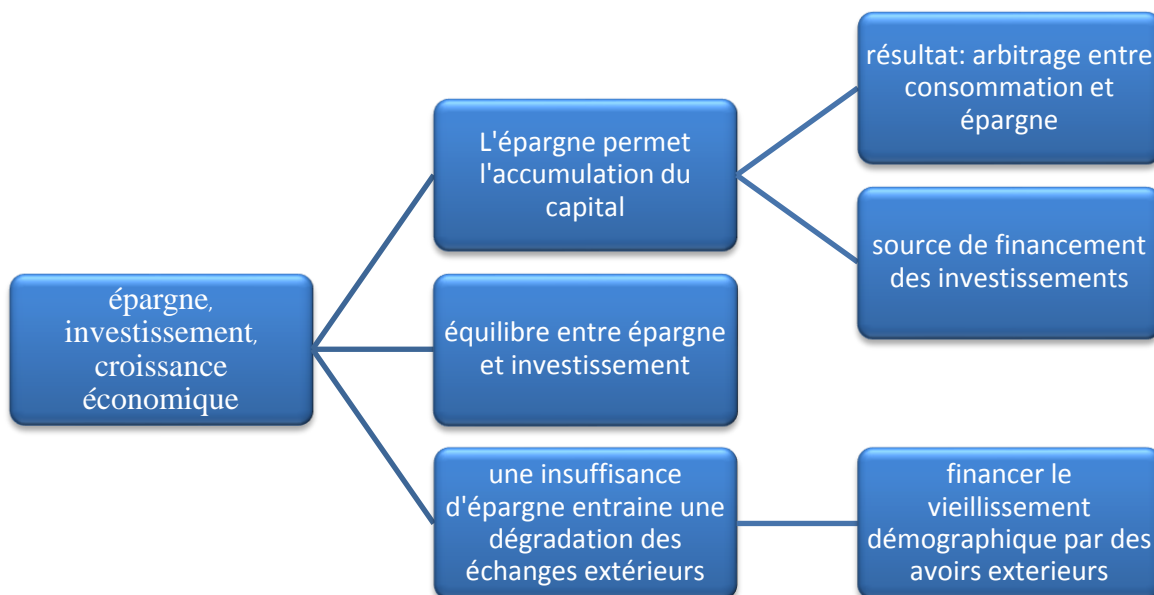
b Incitation à épargner

La différence entre la thésaurisation et le choix de déposer ses épargnes dans un établissement financier est que dans ce dernier, les épargnes sont récompensées. Effectivement, les établissements financiers, tels que les IMF aptes à collecter les dépôts et les épargnes des ménages, accordent un pourcentage de la somme d'argent déposée dans l'intérêt de ces ménages. Ainsi pour inciter les ménages à déposer plus d'épargne chez eux, les IMF doivent accroître ce taux qui pourrait être mensuel, trimestriel, semestriel ou même annuel.

L'épargne suppose un sacrifice. Le principe de sacrifice postule que l'épargne doit être préalable à l'investissement. Mais le recours à des financements externes ne permet pas de dire qu'une épargne ne préexiste pas aux investissements, seulement il s'agit d'une épargne recyclée sur les marchés financiers.

c Synthèse visuelle montrant la destination de l'épargne

Schéma n°1 : Synthèse visuelle montrant la destination de l'épargne



Source : Auteur, 2015

En économie ouverte, une insuffisance d'épargne conduit à aggraver le déficit extérieur. En effet, une insuffisance de la production des biens et services conduit à importer davantage. Par ailleurs, cette insuffisance doit être compensée par le recours à des emprunts extérieurs qui augmentent la dette avec le reste du monde. Ce risque peut être atténué si le pays en question possède des avoirs extérieurs suffisants grâce à une balance commerciale excédentaire. Mais le plus souvent, face à l'endettement extérieur, les pays doivent opérer une réduction importante du pouvoir d'achat des ménages et modifier leur système de retraite.

Bref, l'épargne est importante pour assurer l'investissement et les stabilités de l'économie.

Cette partie nous a permis d'évaluer la contribution des Institutions de Micro-Finance (IMF) dans l'économie Malgache. Les agences de ces institutions se sont implantées un peu partout à Madagascar. Cette expansion se fait de façon inégale et dépend des conditions géographiques des régions. Les agences sont moins nombreuses dans les périphériques.

Le mutualisme, c'est-à-dire la capacité pour une IMF de collecter l'épargne de ses membres et ses clients, joue un rôle important dans l'autonomie financière de cette institution. La contribution de ces IMF dans l'économie peut se mesurer par la détermination du lien existant entre les crédits et les épargnes des membres et clients de ces IMF. L'existence de ce lien a été démontrée par l'élaboration d'un modèle économétrique. Grâce à ce modèle, ces IMF peuvent anticiper les demandes de crédit de leurs membres et clients dans le futur.

Afin d'assurer l'efficacité de cette contribution, adopter une politique économique ou plus exactement une politique conjoncturelle serait une des solutions les plus adéquates.

Conclusion

La pratique de la micro-finance permet de donner à une part de la population, généralement exclue des secteurs bancaires traditionnels, des services financiers comme l'emprunt, l'épargne, le transfert d'argent et l'assurance. Une des figures les plus répandues de l'emprunt est le microcrédit. C'est le fait de mettre des fonds à la disposition d'un tiers, émanant d'une garantie venant des emprunteurs. Les établissements de crédits comme les institutions de micro-finance (IMF) doivent soutenir un taux appelé taux d'intérêt pour cautionner les éventuelles pertes et la présence de quelques membres défectueux ainsi que pour pouvoir payer le taux appliqué par la Banque Centrale en cas d'emprunt auprès de cette dernière.

Les IMF peuvent se présenter de trois formes : les IMF mutualistes, les IMF non mutualistes et les autres établissements de crédits exerçant des activités de micro-finance. De plus, la loi relative à l'activité et au contrôle des IMF suppose l'existence de trois niveaux d'IMF à Madagascar qu'elles soient mutualistes ou non. Le mutualisme joue un rôle primordial dans la capacité d'une IMF à convertir les épargnes collectées en crédits pour les autres membres qui en ont besoin. Des épargnes qui peuvent à leur tour évaluer l'indépendance financière d'un établissement de crédits. En effet, plus l'IMF est mutuelle, plus elle dispose une somme d'argent qui peuvent couvrir les demandes de crédits de leurs membres. Ainsi, elle n'aura plus besoin d'être financée extérieurement.

A Madagascar, les IMF ne sont présentes qu'à partir de 1990, puis elles se sont éparpillées un peu partout. Leurs cibles sont des femmes, des personnes à faibles revenus, des micro-entreprises, des paysans et des artisans... Ces cibles rencontrent pourtant des problèmes comme celui du taux d'intérêt que certains qualifient d'usurier, certains potentiels clients ne sont pas en pleine connaissance des capacités de ces IMF. Suite aux crises cycliques qui touchent l'économie malgache, le secteur informel et le sous-emploi gagnent du terrain. Pour remédier à cette situation, des solutions comme l'installation d'un dispositif technique de prêt, la finance inclusive, la finance aux femmes et le système de droit et de propriété sont à considérer. On peut relancer aussi l'économie grâce à une politique économique.

Cette étude, grâce à la construction du modèle économétrique a permis de confirmer que les épargnes et les crédits des établissements de crédits sont étroitement liés. Le crédit devient le carburant principal de la croissance. L'épargne joue un rôle important dans l'accumulation du capital et de l'investissement. Elle assurera les stabilités économiques tant désirées. Les IMF contribuent donc à l'évolution économique, mais à Madagascar cette évolution est peu ou pas visible. Et ce parce que ces IMF ont tendance à se dévier de leurs missions, de leurs objectifs et de leurs cibles de départ. Des mesures sont donc à prendre comme celles énumérées plus haut. Mais outre les IMF, existe-t-il des institutions qui peuvent assurer à leur tour les stabilités économiques ?

Bibliographie

Ouvrages

- BOURBONNAIS (2000) : Econométrie. Ed. Dunod
- BOYE Sébastien, HAJDENBERG Jérémy, POURSAT Christine (2009): Le guide de la micro-finance : Microcrédit et épargne pour le développement. Ed. Organisation
- De SOTO Hernando (2000) : The Mystery of Capital. Ed. Champs Flammarion (2005)
- KEYNES John Maynard (1936): La Théorie Générale de l'Emploi, de l'intérêt et de la Monnaie. Traduit de l'anglais par Jean de Largentaye. Ed. Payot (1942)
- KUZNETS Simon (1965) : Croissances et structures économiques. Ed. Calmann-Levy (1972)
- OUEDRAOGO Alpha, GENTIL Dominique (2008) : La micro-finance en Afrique de l'Ouest : Histoires et innovations. Ed. Khartala
- RUTHERFORD Stuart : The poor and their money. Ed.

Articles et revues

- Midi Madagasikara, Rédaction du 05 Janvier 2015-03-18
- FERRARA Laurent (2013): Introduction aux modèles économétriques
- FOUGERE Denis (2013): Les méthodes économétriques d'évaluation
- RIES Alain, CHAUVIERE LE DRIAN Grégoire (2008): Evaluation d'Institutions de micro-finance en milieu rural à Madagascar, conçue par l'Association Française de Développement (AFD)

Textes et rapports

- « Institutions de micro-finance et leurs caisses de base », Banque centrale de Madagascar, bulletin de 2007.
- LOI n°-2005-016 relative à l'activité et au contrôle des institutions de micro-finance à Madagascar, Antananarivo, Juillet 2005.

- Cours de macroéconomie de Mr Fanjava REFENO (1^{ère} année), 2010
- Cours d'Expertise Internationale de Mr LAZAMANANA Pierre (4^{ème} année), 2014

Webographie

- Mixmarket.org
- Microcreditsummit.org
- European_microfinance.org
- Microfinance.org

Table des matières

Introduction	2
PARTIE I : Notions et concepts de micro-finance	5
CHAPITRE I : Quelques notions sur la micro-finance	5
Section I : Quelques définitions	5
Section II : Les institutions de micro-finance.....	8
Chapitre II : Types d'institutions de micro-finances	10
Section I : Les institutions de micro-finance mutualistes.....	10
Section II : Les institutions de micro-finance non mutualistes et les banques territoriales.....	12
Section III : Classification des institutions de micro-finance.....	12
Chapitre III : Les institutions de micro-finance et l'économie à Madagascar.....	14
Section I : Historique et présentation de quelques IMF mutualistes	14
Section 2 : Relation entre Institutions de Micro-Finance et Investissements Directs Etrangers	24
Section 3 : Le contexte économique à Madagascar.....	25
Partie II : EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DES IMF SUR L'ECONOMIE MALGACHE	31
Chapitre I : Classification et recensement des IMF à Madagascar.....	31
Section I : Les IMF et Etablissements de Crédits exerçant des activités de micro-finance à Madagascar.....	31
Section 2 : Evolution des activités des IMF à Madagascar	32
Chapitre II : Récapitulation de la classification et du recensement des IMF à Madagascar	38
Section I : Tableau récapitulatif	38
Section II : Construction de modèle économétrique montrant l'existence d'un lien entre les crédits et les épargnes dans les IMF.....	40
Section III : Répartition des points de services dans les régions de Madagascar.....	49
Chapitre III : Solutions et recommandations pour améliorer l'économie malgache	51
Section I : Solutions et recommandations pour les IMF	52
Section II : Relance grâce à une politique économique.....	55
Conclusion.....	60

Nom : RAVELOJAONA

Prénoms : Sata Viviane Antenaina

Thème : La contribution des Institutions de micro-finance mutualiste dans l'économie Malgache

Nombre de pages : 67

Nombre de tableaux : 10

Nombre de figures : 06

Nombre de schéma : 01

Résumé analytique

La micro-finance se présente comme un instrument d'offres de services financiers à des personnes vulnérables dans leur situation financière et n'ayant pas accès au secteur financier traditionnel. L'étude de l'évolution des institutions exerçant des activités de micro-finance a montré que ces cinq dernières années, la population malgache est témoin d'une croissance imminente des Institutions de Micro-Finance (IMF) à Madagascar. Le nombre s'est accru de 112 points de services durant cette période. Cependant, les régions des Hautes Terres sont mieux servies que celles dans les périphéries. Or, des clients potentiels résident dans ces régions périphériques. L'analyse a montré que s'endetter auprès des IMF et des établissements de crédits n'est pas honteux, à condition que les projets des membres et des clients de ces établissements leurs soient bénéfiques.

Le modèle économétrique quant à lui a confirmé que le crédit et l'épargne sont deux variables dépendantes. L'épargne est essentielle pour une croissance et une stabilité économiques. C'est donc un instrument nécessaire pour atteindre les objectifs d'une politique économique qui sont : la croissance économique, l'emploi, la stabilité des prix et l'équilibre extérieur. Pour une relance économique, l'intervention de l'Etat est nécessaire du moins dans les Institutions de micro-finance. Ces institutions qui ciblent plus particulièrement les pauvres, les paysans, les petits commerçants et les personnes à faibles revenus. Ces catégories de gens représentent environ 80% de la population Malgache. Donc, tant que les objectifs et les missions de ces IMF seront maintenus, la pauvreté à Madagascar va se dissiper peu à peu. Et c'est l'objectif même de cette étude à savoir déterminer comment peut-on relancer l'économie Malgache.

Mots clés : IMF, microcrédit, épargne, taux d'intérêt, investissement, mutualisme, emprunt, relance économique, stabilités économiques...

Encadreur : Dr SALAVA Julien

Adresse de l'auteur : Lot Près II L 102 Andranomahery-Ankorondrano